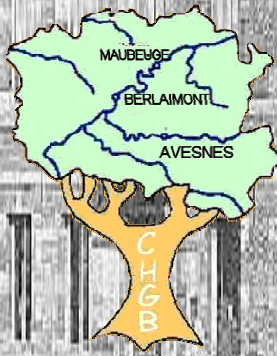


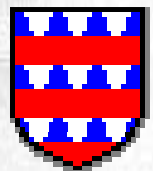
Juin 2011 N°22

<http://www.chgb.org>



L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



ISSN 1961-019X.

HISTOIRE EN SAMBRE-AVESNOIS

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis 2-7, 16-7, 6-8, 20-8, 3-9, 17-9, 1-10 et 15-10 de 14 à 17 heures

Mercredis 6-7, 20-7, 10-8, 24-8, 7-9, 21-9, 5-10, 19-10 et 26-10 de 17 à 19 heures

Mercredis 27-7 de 14 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2011:

15 €, couple 20 €.

à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

CCP 1508066X

Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Etablissement bancaire : LA POSTE

Code BIC SWIFT PSSTFRPP

Sommaire

<i>Éditorial.</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>Nouvelles des nôtres.</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>Nouveaux adhérents.</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>Assemblée Générale du C.H.G.B, le 14 avril 2011.</i>	<i>Page</i>	<i>4</i>
<i>Beaurieux: notice historique.</i>	<i>Page</i>	<i>11</i>
<i>Beaurieux dans le Bottin de 1908.</i>	<i>Page</i>	<i>17</i>
<i>Localisation de lieux de Bousignies sur Roc .</i>	<i>Page</i>	<i>18</i>
<i>Choisies: notice historique.</i>	<i>Page</i>	<i>20</i>
<i>Choisies dans le bottin de 1908 .</i>	<i>Page</i>	<i>22</i>
<i>Un couvent de Dominicaines à Valenciennes : les Dames de Beaumont .</i>	<i>Page</i>	<i>23</i>
<i>Photos faites aux AD.</i>	<i>Page</i>	<i>31</i>
<i>Forêt de Mormal et Locquignol.</i>	<i>Page</i>	<i>32</i>
<i>Locquignol—Mormal : Monuments et stèles.</i>	<i>Page</i>	<i>37</i>
<i>Animaux de guerre.</i>	<i>Page</i>	<i>41</i>
<i>Dénombrement de la terre de Maroilles - 1455 - Fayt le Ville et Fayt le Casteau.</i>	<i>Page</i>	<i>45</i>
<i>Dénombrement de la terre de Maroilles - 1455 - Prisches et Lignièrès.</i>	<i>Page</i>	<i>51</i>
<i>Dénombrement de la terre de Maroilles - 1455 - Biaurepaire.</i>	<i>Page</i>	<i>52</i>
<i>Notre bibliothèque s'étoffe.</i>	<i>Page</i>	<i>53</i>
<i>Nouveaux dépouillements en cours.</i>	<i>Page</i>	<i>54</i>

Éditorial.

Ceux qui viennent aux permanences et les présents à l'AG ont eu l'occasion de voir les deux livres « chroniques locales » de Gérald. Il s'agit de compilations d'articles qu'il a écrits pour le bulletin, ou à compte personnel : des notices, des faits marquants de la région, etc.

Nous vous proposons de faire la même chose avec nos articles du même genre. Avec l'accord des auteurs, bien sûr. Cela permettrait de mettre notre histoire locale à portée des non adhérents. Il faudra bien sûr trouver un autre titre.

Ensuite, le CHGB aura 10 ans en 2014. Dans 3 ans, donc...

A cette occasion, il serait possible de prévoir un « collectif CHGB » sur les personnalités de l'Avesnois. Pas les « grands » qu'on trouve déjà dans les livres d'histoire. Pas les seigneurs qui n'ont jamais mis les pieds dans leurs propriétés, comme Gilles de Chin. Les nôtres, ceux de notre histoire, voire de nos familles. Peintres locaux, comme Marcel Grommaire (Noyelles), Léon Commerre (Trélon). Des soldats valeureux. Un résistant. Un curé caractéristique.

Quelques-uns ont déjà eu leur place dans le bulletin : le général Desenfants, Célestin Hennion (Gommegnies), etc. Chaque commune a son « homme célèbre » (ou femme, bien évidemment), même s'il n'est pas connu au niveau national. Parfois, une rue ou un bâtiment porte leur nom.

Ce qui compte, c'est qu'il soit de l'Avesnois, qu'il y soit né, s'y soit marié, ou s'y soit installé et ait fait quelque chose qui l'a rendu important ou connu.

Évitez les hommes politiques actuels nés dans la région (Cartignies, par exemple), ils sont connus dans tout le pays.

A vos idées et à vos claviers. Une page ou plusieurs, mais pas plus de 8 pages si vous désirez le faire passer dans un bulletin.

En 3 ans, on peut faire quelque chose.

Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb* 9.

Nouvelles des nôtres.

Carnet noir

- Décès le 3-6-2011 à Maubeuge de Michel Léon LEGRAND, 83 ans, oncle de Marie-Claude FAGOT (*chgb*103).

Nouveaux adhérents.

446 JOUNIAUX Richard	BP 380966 98718 PUNAAUIA (Polynésie française)	ricardox@mail.pf
240 BERTEA Paul	5 rue des quintefeilles 34990 JUVIGNAC	pberteawanadoo.fr
447 ANUZET André	Le Loch 56680 PLOUHINEC	andre.anuzetwanadoo.fr
448 ANUZET Micheline	Le Loch 56680 PLOUHINEC	andre.anuzetwanadoo.fr
449 BONNEFON Corinne	5 rue Robert de Bédarieux 17320 MARENNES	cbonnefon68@orange.fr
450 PULIDO née FALLOUR Marlène	675 chemin du Bastidon de Maurin 84360 LAURIS	marlauris@sfr.fr
451 VERDEBOUT Luc	95 rue des brebis B 1170 BRUXELLES	lucalex@skynet.be
452 BERIOU Patrick	11 rue Jean Gabin 69740 GENAS	p.beriou@numericable.com
453 BERIOU Marlène	11 rue Jean Gabin 69740 GENAS	p.beriou@numericable.com
454 PETOUX Frédéric	10 rue du docteur Schweitzer 59720 LOUVROIL	petouxfredo@hotmail.fr

455 GOMEZ Liliane	67 rue Bayard 76620 LE HAVRE	liliane.gomez@free.fr
380 LIENARD Stéphane	75 avenue Frédéric Mistral 81600 GAILLAC	sdrm66.paris@free.fr
456 BRUY Daniel	3 rue Marguerite Grumiaux 59550 LANDRECIES	daniel.bruy@neuf.fr
457 BLANCHET Samuel	L'orée du bois	s-blanchet@wanadoo.fr
458 BOTTEAU Henri	5 rue du presbytère 59440 MARBAIX	henri_botteau@msn.com
459 CAMBRELENG Benoît	29B rue des fontaines 59219 ETROEUNGT	benoit.cambreling@laposte.net
460 MARECHAL Serge	54 rue des blés 41100 VILLERABLE	smagenea41@free.fr
461 GARIN Claudine	résidence Madaillan apt 10 10 rue André Mazeau 47000 AGEN	

Assemblée Générale du C.H.G.B. le 14 avril 2011.



Ordre du jour :

- **Accueil 9h30**
- **Rapport moral et d'activité**
- **Vote du rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Vote du rapport financier**
- **Élections au sein du CA**
- **Questions.**

Monsieur le maire de Locquignol et son adjoint M. Blin, les Présidents du GGAC, du CGA et de l'AGFH se sont excusés. Généalogie-Aisne est représentée par sa webmaîtrise : Nathalie PRYJMAK.

Nous remercions toutes les personnes présentes en ce jour.
Nous sommes 29 participants et 87 pouvoirs.

Rapport moral et d'activité :

A ce jour nous avons 261 adhérents dont 84 sont du Nord (63 en Avesnois), 152 des autres départements (dont la Polynésie), 22 en Belgique, 1 en Angleterre, 1 en Italie et 1 en Allemagne. Soit 11 de plus que l'an dernier.

Cette année 2011, nous avons dû, pour la première fois, exclure un adhérent, René SIMON, par déci-

sion du CA. Il avait auparavant été exclu du groupe « ancêtres en avesnois ».

Le CHGB fonctionne de 2 manières :

- fonctionnement classique avec un local, des permanences, des publications, un bulletin.
- fonctionnement par internet sur le site et les groupes

Local et permanences :

Pour ceux qui ne connaissent pas, notre local comprend 4 pièces :

- *la bibliothèque*, composée des dépouillements du CHGB, ceux d'autres associations, des revues et livres d'histoire et de généalogie, de microfilms et cd. Accessible uniquement si accompagné d'un responsable ou avec accord de celui-ci..

- *la réserve*, non accessible aux adhérents. On y stocke les pièces détachées pour réparer le matériel informatique, ainsi que le nécessaire pour les reliures, et les maquettes papier des publications.

- *salle à café*, qui est également la bibliothèque du club de néerlandais.

- *salle de permanence*, partagée avec le club de néerlandais. Le CHGB occupe tout le côté droit de cette pièce. Là sont installés les pc (dont 2 non accessibles car ce sont nos outils de travail), les imprimantes, la photocopieuse, le lecteur de microfilms.

Hors permanences, nous réalisons les impressions, les préparations des commandes, les rangements en bibliothèque et tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de l'Association.

Chaque semaine il y a une permanence, plus des ouvertures hors dates sur demande préalable par des adhérents lointains. Pour l'année 2010, il y a eu 56 ouvertures, 365 personnes sont passées. 3 permanences ont été annulées pour cause de neige.

Lors de ces permanences les adhérents peuvent faire leurs recherches dans les relevés, dans les photos ou les films, soit pour eux-mêmes ou pour des adhérents éloignés. Les dépouilleurs peuvent venir et compléter leur travail.

Il est regrettable que nous n'ayons pas d'accès internet au local.

C'est d'abord un handicap pour les non-internautes qui ne peuvent avoir accès à plus de renseignements. Ensuite, cela engendre du travail supplémentaire, car l'envoi des photos doit se faire de notre domicile. Les photos non dépouillées sont au local, ce qui implique des déplacements fréquents des 2 titulaires des clés.

Il est rappelé que les dépouilleurs envoient les photos des communes dont ils s'occupent. Il serait donc très utile d'avoir un accès internet au local afin de permettre les recherches en ligne et également les échanges avec d'autres forums.

Nous en avons les moyens, mais la décision ne nous appartient pas.

Bibliothèque :

La bibliothèque est composée de nos dépouillements, de ceux achetés à d'autres Associations ou de ceux donnés par certains adhérents. On y trouve des livres et revues d'histoire et de généalogie, des microfilms, des cd.

Nous venons d'y ajouter quelques albums De Croÿ achetés lors de la visite du château de La Motte à Liessies.

Sont venues la grossir au cours de 2010 :

- *les nouvelles publications* :

Mariages et décès franco-belges, les carnets Lebrun d'Eppe Sauvage, Éclaibes, Flaumont Waudrechies, Boulogne sur Helpe, Haut Lieu, Glageon, Choisies, Beurieux, MPLF de Locquignol.

- *les numérisations en mairies* dont certains compléments de communes : Dimont, Pont sur Sambre, Locquignol, Bachant, Éclaibes, Dimechaux, Sassegnies, Marpent, Rainsars, Doulers, Obrechies, Bermeries, Bousignies sur Roc, Gognies-Chaussée, Englefontaine.

Pour les communes de Pont sur Sambre et Bousignies sur Roc, le contenu des greniers est en cours de numérisation. Pour Englefontaine, les embrefs sont en cours.

On peut ajouter le don, par Jean-Claude Flory et Géraud Pinchart, des communes de Cerfontaine, Choisies, Eccles....

Nous ne prêtons ni les relevés, ni les microfilms, ni les CD. En revanche, les revues d'autres associations ou les livres peuvent être empruntés pour une durée d'un mois maximum.

Numérisations :

En plus de celles citées ci-dessus, Nicolas fait la numérisation du complément de Maroilles et Noyelles sur Sambre.

En 2010 nous avons effectués 63 sorties en mairies pour numériser.

Nos microfilms sont numérisés mais non disponibles sur CD car les photos ne sont ni triées ni gravées. Elles sont consultables au local lors des permanences, sur le disque dur externe. Des microfilms que nous ne possédons pas sont également disponibles de cette manière.

Dépouillements :

La liste des dépouillements en cours, soit 57, figure dans le bulletin 20, page 44 et dans le 21, page 47.

Le site du CHGB :

Jean-Luc Pigot et Alain Frémy s'occupent du site du C.H.G.B.

L'adresse du site est www.chgb.org. Vous pouvez y consulter la page d'accueil et accéder à diverses informations comme la liste de notre bibliothèque, de nos documents numérisés, de nos parutions, des films possédés par l'association. Vous avez également accès au téléchargement des revues du cercle consultable librement par tous du N° 1 au N° 12. A partir du N°13 c'est réservé aux adhérents.

Vous avez aussi accès « aux données en ligne » gérées par Alain.

L'identifiant mot de passe pour le téléchargement des revues est unique et consultable dans le fichier « code d'accès bulletin » du forum CHGB infos.

Par contre, l'identifiant mot de passe d'accès aux données en ligne est propre à chaque adhérent. Depuis le début de l'année, il ne peut plus être demandé auprès de l'administrateur expoactes. En cas de perte ou d'oubli, il faut le faire sur le site.

Depuis Mars 2009 les statistiques de consultation du site sont activées soit :

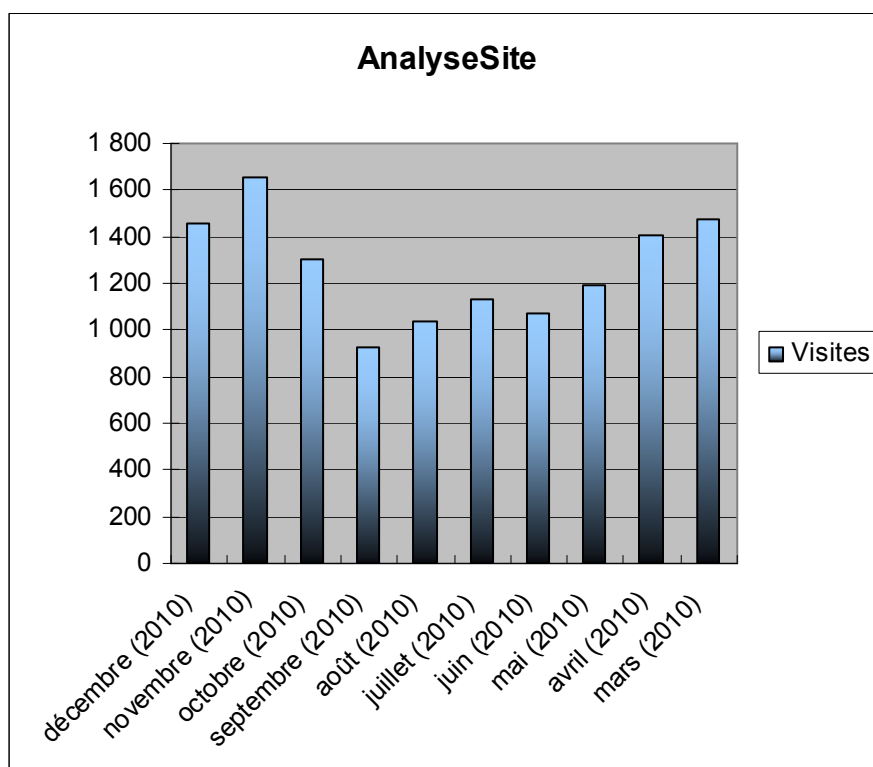
- 2009 : 11221 visites pour 30030 pages consultées.
- 2010 : 15776 visites pour 38803 pages consultées.
- au 07-04-2011 nous en étions à 4642 visites pour 12017 pages consultées.

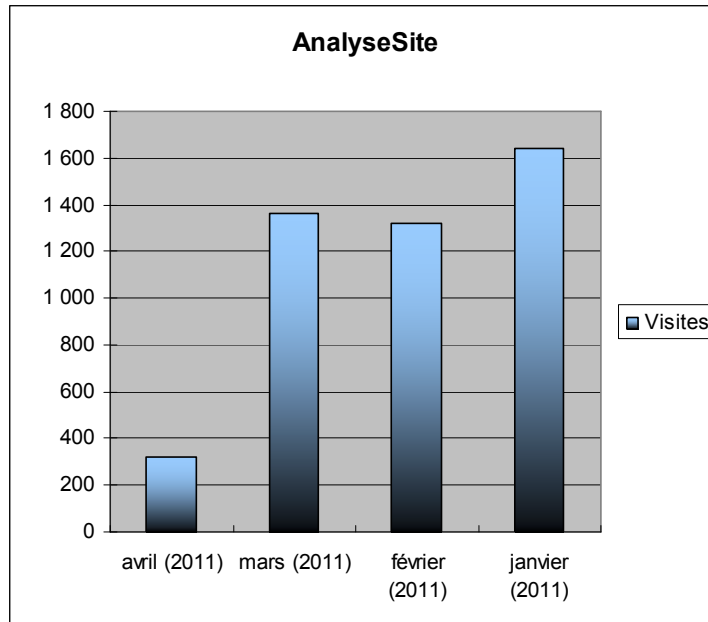
Ces chiffres ne tiennent pas compte des consultations des données en ligne.

En 2010, la page « bulletin » permettant de consulter le sommaire des revues et leurs téléchargements a été consultée 1752 fois. Au 7-04-2011 : 646 fois.

C.H.G.B / Année 2010			
	Visites	Pages vues	Visiteurs
Total	15 776	38 803	12 940
décembre (2010)	1 459	3 590	1 200
novembre (2010)	1 653	4 226	1 365
octobre (2010)	1 304	3 592	1 109
septembre (2010)	930	2 108	820
août (2010)	1 035	2 399	911
juillet (2010)	1 129	3 383	936
juin (2010)	1 069	2 154	864
mai (2010)	1 191	2 795	998
avril (2010)	1 402	3 833	1 164
mars (2010)	1 472	3 166	1 132
février (2010)	1 560	3 448	1 185
janvier (2010)	1 572	4 109	1 256

C.H.G.B / Année 2011			
	Visites	Pages vues	Visiteurs
Total	4 642	12 017	3 722
au 7avril (2011)	320	887	254
mars (2011)	1 359	3 591	1 059
février (2011)	1 323	3 321	1 075
janvier (2011)	1 640	4 218	1 334





Suivi expoactes :

Tableau de bord

4 mai 2010 - 8 avr. 2011



Fréquentation du site

19 246 Visites

13,88 % Taux de rebond

395 399 Pages vues

00:11:26 Temps moyen passé sur le site

20,54 Pages par visite

21,53 % Nouvelles visites (en %)

Vue d'ensemble des visiteurs

Synthèse géographique

Moyenne de 57 visites par jour.

Répartition Géographique

Niveau de détail : Pays/Territoire		Visites ↓
1.	France	16 964
2.	Belgium	1 044
3.	Germany	683
4.	United States	251
5.	French Polynesia	71
6.	Netherlands	63
7.	Spain	31
8.	United Kingdom	30
9.	Italy	21
10.	New Caledonia	15

Bulletin :

Les bulletins traitent, en général, plus de l'histoire que de la généalogie. Les articles sont corrigés par Gérald et Jean-Luc fait la mise en pages.

Nous constatons que ce sont toujours les mêmes personnes qui donnent des articles. Nous recherchons donc des « bonnes volontés ». Il ne faut pas hésiter à proposer des articles. Les correcteurs sont là pour superviser. (*nb : il est demandé de ne pas dépasser 8 pages*).

Il a été proposé d'ajouter un questionnaire pour connaître le ressenti des lecteurs ainsi que leur(s) souhait(s) d'y trouver telle ou telle chose.

Les forums :

Il y en a deux :

- **CHGB-infos**: réservé aux adhérents, sur lequel l'inscription est obligatoire. Il sert à diffuser les informations importantes, ou toute information à caractère non généalogique.

- **«Ancêtres en Avesnois»** :

Toutes les questions concernant la généalogie doivent passer par là et non sur CHGB-infos. Sur ce forum, début 2010, il y avait 617 membres, fin 2010, 702 et au 07-04-2011, 755. 23108 messages ont été enregistrés en 2010 sur ce forum, donnant une moyenne mensuelle de 1925 messages.

Type d'envois :

- 17% des membres sont en no mail.
- 8% en annonces particulières (fonction inutilisée).
- 19 % en envoi groupé.
- 48% en mails individuels

Attention à l'adresse de réception. (Voir à ce sujet le bulletin n° 20 - page 5).

L'année 2010 a été caractérisée par une très forte activité, probablement trop forte pour certains colistiers dont les boîtes aux lettres se remplissent sans qu'ils puissent traiter les messages reçus. Ce qui a donné pour effet la mise en « no mail » ou en « envoi groupé » d'un certain nombre de boîtes aux lettres.

L'activité du premier trimestre 2011 est plus raisonnable, avec 1500 messages/mois. En 2010 nous avons dû procéder à une exclusion pour causes de critiques permanentes. Peu de messages sont refusés, (essentiellement pour interprétations politiques ou des hors-sujet).

Nous rappelons que le forum n'est pas un distributeur automatique de dates et d'actes. Nous vous remercions de communiquer les renseignements et documents permettant à tout un chacun de recevoir l'information et ainsi contribuer aux réponses. Pensez également aux dépouilleurs qui peuvent aussi enrichir les fichiers qu'ils gèrent.

Les manifestations et sorties faites de 2010 :

- URAG 59/62. Nous sommes adhérents de l'Union Régionale des Associations de Généalogie du 59, du 62 et de la Belgique et nous avons assisté aux réunions de Roulers, Arras et Bailleul.
- Fête du moulin à Marpent, le 14.07.2010, avec visites des expositions.
- Journées des Paralysés de France avec visites de sites historiques relatées dans les bulletins (Doulers, Trélon).

- Assemblée générale de l'AGFH.
- Salon régional du livre à Étroeungt. Le CHGB était représenté par Gérald Collet

Nous n'avons pas participé aux manifestations lointaines par manque de personnes pour tenir les stands pendant 2 jours.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier

Après lecture des différents postes du bilan de l'année 2010 nous constatons :

Solde au 31.12.2009	7491,57 euros
Solde au 31.12.2010	10070,91 euros.

Nos plus gros postes dépenses sont les fournitures.

Nos recettes sont majoritairement composées de vente de relevés et des cotisations.

L'achat des fournitures et les ventes s'équilibrent.

Le tableau peut être communiqué aux absents qui le désirent.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du CA :

Nous demandons pour un vote à main levée (unanimité obligatoire) et s'il est possible de faire un vote groupé pour le renouvellement des membres. Il y a unanimité, le vote se fera à main levée.

Est sortant pour fin de mandat : Alain Frémy

Afin de renouveler par tiers le bureau deux sortants volontaires : Thérèse Trouillet et Alain Guerez. Les trois sortants se représentent.

Les 3 membres sont élus à l'unanimité.

Questions diverses :

Pas de questions particulières posées, mais quelques petits rappels :

- les photos faites aux AD ne peuvent être publiées qu'en privé et non en faire une diffusion.
- attention au *code de la propriété intellectuelle* pour rédiger les articles des bulletins. Les "copier/coller" d'informations sont en principe à exclure. Le nom et l'origine de la source sont obligatoires (article L 122/5 du 22 mai 2001). Certaines photos sont sous copyright.
- attention également aux informations trouvées dans «wikipédia» qui, bien que le site s'en prévale, n'a aucunement valeur d'encyclopédie. C'est une compilation de données envoyées par les internautes où l'on trouve régulièrement des erreurs. (Par contre, les sites donnés en référence se révèlent parfois précieux...).

Plus rien à l'ordre du jour, l'Assemblée générale se termine à 11h45.

Nous passons au pot de l'amitié avant de nous séparer et souhaitons un bon appétit à ceux qui ont choisi de continuer la journée par un repas à « l'Auberge du Godelot » dans la forêt de Mormal, suivi d'une conférence donnée par Gérald Collet qui remplace M. Marc Lavie, souffrant, sur Locquignol et cette Forêt de Mormal qui abrite beaucoup de « trésors », de légendes et de mystères.

1- Généralités :

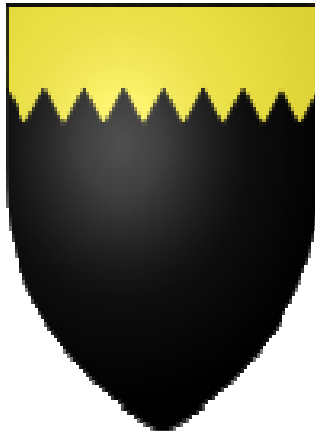
Commune du Parc Naturel de l'Avesnois.

Communauté de communes des Vallées de la Solre, de la Thure et de l' Helpe.

Code INSEE : 59062 - Code postal : 59740.

Gentilé : Beurivains (aines) - Superficie : 7,39 km² - population : 167 hab (2007)

Altitude moyenne : 210m - maxi : 243m.



" De sable au chef dencché d'or"
(Blason de la famille de HUN).

Histoire :

Du latin "Bellum Rivum", traduit par "beau ruisseau". Plusieurs sources forment le "rie" de Beaurieux, nommé ensuite "l'écrevisse", qui traverse l'étang de Borzies avant de se jeter dans la Solre.

On trouve Bellorivo en 1170 dans une charte de l'abbaye d'Aulne - Biarou au 13^{ème} siècle. En patois local actuel, le village est appelé *Biau Ri*.

Au moyen âge, Beaurieux relevait de 2 seigneuries. La principale appartenait à la Terre d' Avesnes. La deuxième, appartenant aux *de Behault*, puis *du Parc*, enfin aux *de Nédonchel*, relevait de la Principauté de Chiny. Les chanoinesses de Maubeuge y percevaient, jusque la Révolution, une partie du terrage avec le seigneur.

- Moyen Age : Les "d' Avesnes"

La seigneurie principale de Beaurieux est éclissée de la "prairie d'Avesnes". Elle fait partie de l'apanage d'Ide d' Avesnes, épouse de Guillaume de Saint Omer, seigneur de Fauquemberghe et de Pitgam (15 km de Dunkerque).

Un château féodal, dont on retrouve des assises du 13^{ème} siècle, y est érigé.

- 15^{ème} siècle : des "de Beaumont" aux "Bousies -Vertain"

Jean II de Beaumont, dit aussi de Beaurieux, fils de Lancelot, est seigneur de Fauquembergues et Pitgam en 1407. Il périt glorieusement à Azincourt (1415) à la tête de l'arrière-garde de l'armée française.

A sa mort, son frère Gauthier, dit de Beaurieux ou de Beaumont, avant de partir pour la guerre, et

n'ayant pas d'enfants reconnaît pour héritière de Fauquembergues , Pitgam, etc., Jeanne de Beaumont, sa sœur, femme de Louis, *alias* Gautier ou Wautier , de Bousies de Vertain, chevalier, seigneur de Villereille .

Le fils, Jean de Bousies, dit de Vertain, est comte de Fauquembergues, sire de Beurieux et de Pitgam. Il ne laisse que des bâtards. Dès 1475, il transmet ses propriétés à son neveu et meurt en 1492.

Jean II de Vertain meurt jeune. C'est la tante, Jeanne de Vertain, qui passe les propriétés (héritage ?..) aux seigneurs de HUN.

- 16ème siècle : Les "de HUN"

* **Jean Ier de Hun** : proche parent de la famille de Bousies, titré comte de Fauquembergues, est seigneur de Villers, de Pitgam et de Beurieux. Le village avait alors 26 feux (un peu plus de 100 hab).

* **Jean II de Hun** : fils du précédent, chevalier, seigneur de Villers, Beurieux, et Pitgam. Mort le 3 octobre 1538, il avait épousé Jeanne de Roisin, décédée avant lui, le 4 mai 1528.

La dalle funéraire en pierre grise, classée MH le 22/09/1933, avec inscription en lettres gothiques, est dans la chapelle attenante à l'église.

Concernant Beurieux, *Lebeau et Michaux aîné* (« *Recueil* ») parlent d'un relief présenté en 1502 pour la terre de Beurieux, consistant en « *ung chastel, basse-court, maison de cense, etc.. Le château-fort de Beurieux, situé au milieu du village formait le noyau d'un fief qui relevait en partie de la terre d'Avesnes.*

* **Jean III de Hun** : fils du précédent, chevalier, seigneur de Villers Poterie, Jonquère (*Aujourd'hui Joncret - seigneurie du comté de Namur*), Beurieux et Pitgam, meurt le 4 octobre 1563, dernier mâle de sa maison. Enterré dans l'église de Beurieux, il avait épousé Marguerite de Martigny, Dame de la Carnoye et Sequedin, etc., morte en 15 ??, dont il n'eut pas de postérité. Son enfeu est dans la chapelle.



Chapelle - Enfeu de Jean III de Hun et de son épouse - classé MH 22/09/1933

Photo de la table avec la marque des gisants, avec une partie du buste d'un des deux.

"...sur une table épaisse de marbre noir, le tout engagé dans une niche demi-circulaire pratiquée dans l'épaisseur du mur méridional et revêtue d'un marbre pareil. Les gisants ont été détruits sous la Révolution, mais le surplus est assez bien conservé. On voit encore au fond l'écu aux armes de ce seigneur et, sur les côtés, huit écussons blasonnés représentant les quartiers des deux époux, quatre à droite et quatre à gauche de l'inscription suivante.. " :

(Traduction) :

SOUS CETTE LAME EST GISANT MESSIRE JEHAN DE HUN SEIGNEUR DE VILLERS, JONQUERE, BEAURIEUX, PITGAM, ÉLEMES, ETC. QUI TRÉPASSA LE 3ème JOUR D'OCTOBRE L'AN 1563 ET QU'AVEC LUI ONT PRIS FIN LES ARMES ET LE NOM. - ET DAME MARGUERITE DE MARTIGNY, SA CHÈRE ÉPOUSE, DAME de la CARNOYE, MUCHENBUS, SÉQUEDIN, ETC.. QUI TRÉPASSA L' AN 15...

DIEU PAR SA GRÂCE LEUR FASSE MISÉRICORDE... AMEN.

Concernant les dates, on remarque que l'année du décès de Marguerite de Martigny n'a pas été complétée. L'explication est que l'enfeu a été gravé à la mort de Jean III. Son épouse, toujours vivante, on a laissé la date en suspens. "... Comme la dame s'est remariée à Georges d'Eve, il est très possible qu'elle ait été entermée ailleurs, auprès de son second conjoint..." (Lebeau-Michaux - "Annales")

Huit écussons blasonnés représentent les quartiers des deux époux, quatre à droite et quatre à gauche de l'inscription :

Hun	Martigny
<i>de sable au chef denché d'or</i>	<i>d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules</i>
Roysin	Barbanson
<i>bandé de gueules et d'argent de six pièces</i>	<i>d'argent, à trois lions de gueules, couronnés et armés d'or</i>
Mortaigne	Lattre
<i>d'or à la croix de gueules</i>	<i>Écartelé.....??</i>
Laygne	Croix
<i>Ligne ??</i>	<i>d'argent à la croix de sable</i>

* **Antoinette de Hun** : (ou Marie) - soeur et héritière de Jean III. Elle meurt à la fin du 16ème. Sa tombe est dans la chapelle. Épouse de **Philibert de Martigny**, chevalier, seigneur de Hérinsart (Rinsart), Erquelines, qui prend le titre de seigneur de Beurieux, Villers Poterie (comté de Namur), etc.

Beurieux est érigé en Comté par Philippe II d'Espagne, (en même temps que Solre et Berlaimont) mais la terrible Guerre d'Indépendance des Pays-Bas (protestants) qui se termine en 1581, contraint les Martigny (catholiques), à l'exode. Leurs biens sont confisqués.

* **Philibert II de Martigny** : fils aîné du précédent, seigneur de Hérinsart, Beurieux, Erquelines, Pitgam doit s'exiler.

- **17ème siècle** : **Les "de Robau(l) x"**

* **Jean de Robaulx** : (1581-1655 Mons) - Écuyer, seigneur de Soumoy et Daussois (Cerfontaine), prévôt et gouverneur de Beaumont depuis 1622. Il achète Beurieux et en devient le seigneur en 1623.

L'un des 13 enfants de Toussaint de Robaulx (1546-1618), bailli de Couvain et de Pesche. Jean est connu pour avoir défendu les frontières du Hainaut contre Mansfeld à Fleurus, en 1622. Anobli en 1646, il meurt

en prison à Mons, où il avait été incarcéré 5 ans, comme garant des dettes de son maître (et à la demande de ce dernier) le prince de Chimay. Tous ses biens seront saisis.

Il est inhumé en la chapelle du rosaire à Beaumont.



D'azur au chevron d'or accompagné de trois chasse-trappes du même.

Armoiries des de Robaulx, originaires de Soumoy, et pour une autre branche, de Daussois. L'écu est surmonté d'un cimier représentant *une chasse trappe d'or embarrassée d'un vol d'azur et d'or*. On le trouve aussi au sol, en mosaïque.

* *Chasse-trappes* : pièces de fer à pointes que l'on jetait sur le terrain pour arrêter les chevaux. Ces pièces sont confectionnées de manière à présenter toujours une pointe en l'air, quelle que soit la façon dont elles sont lancées.

* *Devise: Quocumque ferar Erectus* : « Où que je tombe, je reste debout ».

* **Albert-Ferdinand de Robaulx** : (dit de Chalon), fils du précédent - *seigneur de Beurieux, mort en 1696, époux de Anne Marie de La Falize, morte en 1700. La dalle funéraire en pierre grise avec encadrement en marbre rouge est dans la chapelle, classée MH 22/09/1933.*

Entre 1668 et 1671, il entreprend la reconstruction du château, détruit par Louis XIV en 1656, durant le siège de Beaumont. Une pierre a été retrouvée portant l'inscription : *"..Albert Deraubaulx, écuyer, seigneur de Beurieux, 1668.."*

Beurieux étant devenu français à la Paix de Nimègue (1678), Albert fait enregistrer ses armes à l'Armorial de France. L'effet ne sera daté qu'au 26 juin 1698.

Albert, mort sans postérité, le domaine de Beurieux passe à son petit-cousin.

* **Claude-François de Robaulx** : (1654-1725) - seigneur de Soumoy et Gouverneur-Prévôt de Beaumont.

- **18ème siècle** : *On constate une succession de mariages entre branches cousines, notamment de Lisbonne et de Fontaine l'Évêque..*

Claude-François épouse sa cousine. Leur fille Philiberte de Robaulx épouse son cousin Théodore-Thomas de Robaulx. De leurs 11 enfants les biens passent au fils :

* Henri de Robaulx : (1725 - 1805) - Écuyer - seigneur de Beurieux - Militaire dit "le capitaine de Beurieux" - mort sans postérité.

* **Marie-Thérèse de Robaulx** : Fille unique de Claude, un des frères de Henri, elle hérite de Soumoy et Beurieux. Elle se marie avec son cousin. De l'union naissent plusieurs enfants dont :

- **19ème siècle** :

* **Florence-Justine de Robaulx** : (1786-1835), héritière, qui épouse son cousin germain, Auguste-Ferdinand, en 1810. Elle meurt d'une chute de cheval à Jenlain.

* **Gustave de Robaulx** : (1812 - 1846), héritier du premier lit, meurt à 36 ans sans postérité. Beurieux va donc passer aux enfants du 2ème lit de Auguste-Ferdinand, qui s'est remarié avec Adèle de la Chevardière. Naissent 3 filles et 1 garçon qui succède.

* **Gustave-Auguste - Comte de Robaulx et de Beurieux** : (1849-1909) - Maire et Conseiller Général du Nord - Sa pierre tombale est en la chapelle castrale où l'on peut lire :

"Gustave, Auguste, Comte de Robaulx de Beurieux, ancien zouave pontifical, ancien Officier, ancien conseiller général du Nord, 1849-1909 - RIP".

Nota : les Zouaves pontificaux sont un régiment de volontaires (français, belges, hollandais, suisses, italiens etc..) qui s'enrôlent dès 1861 pour défendre les États du Pape menacés par les "Chemises Rouges" de Garibaldi et l'Unité Italienne en formation. Connus par leur uniforme "exotique" très particulier (culotte bouffante - large ceinture) l'essentiel du commandement était français. Ce corps était largement soutenu par Mgr Frédéric Xavier de Mérode, d'abord camérier puis Ministre des Armées du Pape Pie IX. Sa statue est en l'église de Trélon.

Il épouse en 1872, Fanny-Angelina de la Cour Beamish, native de Cork (Irlande). Décédée en 1883 à Beurieux, sa pierre tombale est en la chapelle. Du mariage naissent 1 fille et 1 garçon qui succède :

- **20ème siècle** :

* **Henry - Comte de Robaulx de Beurieux** : (1873 - 1936) - Militaire - Officier de Chasseurs à Pieds - Officier d'Etat-major durant la Grande Guerre. Envoyé aux USA comme instructeur, il sera Attaché militaire en Norvège et au Danemark de 1919 à 1921. Il termine sa carrière au commandement du Régiment de Chars d'Assaut de Maubeuge. Il est Officier de la légion d'Honneur - décoré de la Croix de guerre - du Distinguished Office Order USA - de l'Ordre Royal de St Olaf de Norvège, etc...

Durant le conflit, son épouse, la Comtesse Alice, est restée au château de Beurieux occupé par les allemands. Grâce à sa connaissance de la langue, elle pourra soutenir la population de la commune et surtout "faire du renseignement"... Elle sera décorée en 1924, de la Médaille de la Reconnaissance Française pour *"..très belle conduite durant toute la guerre, services rendus à l'armée, au péril de sa vie.."*. Sa tombe est en la chapelle. De leurs 4 enfants succède :

* **Jehan de Robaulx de Beurieux** : (1903-1972) - Ingénieur et maire de la commune. Par décision familiale, la chapelle et la statue de St Christophe sont données à la commune. A la mort de Jehan, son épouse, Léa Tircher vend le domaine qui est acheté par M. Duputel, antiquaire, en 1984. Depuis son décès, le château est habité par Mme Duputel.

Les monuments de Beurieux : Le château et la chapelle ont été complètement pillés et dévastés en 1789, puis en 1793.

* **Le château** : Restauré partiellement de 1672 à 1680, mais sans respect du bel ouvrage défensif initial. Primitivement en forme de U, il perd une tour et son aile ouest lors des travaux de remise en état et présente aujourd'hui la forme d'un L. Une ancre sur la façade, côté église, porte la date de 1621.

L'extérieur du château a été l'objet d'une visite guidée, organisée en août 2007, par l'Association des Paralysés de France, dans le cadre des Journées du Patrimoine. (*VdN - 10 août 2007*).

La construction abrite actuellement une galerie d'antiquités et d'art mobilier.



* **La Chapelle St Christophe** : Bien qu'attendant à l'église, elle existait bien avant (vers 1100 ?..). Elle appartenait aux seigneurs qui s'y faisaient inhumer. On peut y voir :

- La dalle funéraire de Jean II de Hun et de son épouse.
- L'enfeu de Jean III de Hun.
- La dalle funéraire d' Albert de Robaux et de son épouse.
- Un tabernacle classé MH, en pierre sculptée, représentant le Christ au Jardin des Oliviers, portant l'inscription : "*Englebert de Vertain, seigneur de Beurieux, fit ce tabernacle l'an 1452*".



- Les pierres tombales décrites précédemment.

* **L'Église** : Construite en 1452 et remaniée à plusieurs reprises, elle a toujours été liée à la paroisse de SOLRE. On y voyait, près de l'autel, une statue de Saint Christophe en bois de chêne. "*Les croyances populaires lui attribuaient le pouvoir de guérir les enfants pleurnicheurs. On venait de loin à Beurieux voir et implorer la statue appelée "St Braillard".*» ("*Promenades dans la mémoire de l'Avesnois*" - p.50).

Mais où est donc la statue de St Christophe ?..

Pas dans la chapelle où elle était primitivement... ni dans l'église où elle fut, un temps, transférée... Or, St Christophe, devenu le patron des automobilistes, chaque année et en sa présence, a lieu une cérémonie au cours de laquelle le prêtre procède à la bénédiction des voitures.

De toute évidence, et depuis que les portes de l'église ont été fracturées, la statue est "en sûreté", "quelque part"... Un secret que tout habitant de Beurieux se fait un devoir de préserver....

En 1883, le village comptait 337 habitants et :

- * 4 fabriques de bonneterie (8 personnes).
- * 1 saboterie (4 personnes).
- * 1 sablonnière et 1 moulin à eau.

Gérald COLLET, chgb 244.

Photos : Colette RABIN-FRANCOIS, chgb 9.

Sources et documents :

- Zéphir PIÉRART - 1851 - *Histoire de Maubeuge, son canton, ses communes limitrophes.*
- A. HANOT - A. PIERRARD - 1986 - *Promenade dans la mémoire de l'Avesnois.*
- Pierre STEVENOOT - 2010 - *Notice historique sur la commune de Pitgam.*
- Raymond PHILIPPE : "*Autrefois, c'était comment ?... - Le village de Beurieux*"
- Abbé SOUPART : "*Histoire généalogique de la famille de Robaulx*" - 1990.
- Albert DUVAUX : "*Familles nobles du Pays d' Avesnes*" - 1924 - Mémoires de la SAHAA - t.11.
- Internet : Site mairie de Beurieux. Site Office de Tourisme du Solrézis.

De Robaux : chateauxdebelgique.eu/namur/Soumoy

Beurieux dans le Bottin de 1908.

BEURIEUX, à 17 kil. d'Avesnes. – Bureau de poste et de télégraphe de Solre-le-Château (à 3 kil.). – Gare de voyageurs de Solre-le-Château (à 4 kil.). – 229 habitants. – *Fêtes communales* : le 2^e dimanche après le 3 juillet et le dimanche le plus près du 11 novembre. – *Sté Colombophile*.

Maire: Trouilliez (Valentin).
Agriculteurs : Hardy (E.). – Hardy (Jh).
Apiculteurs : Baire (V.). – Le-maire (J.).
Beurre (en gros) : Gobert frère et sœur. – Hardy (E.). – Lemaire (J.). – Lemaire (V.). – Trouilliez (V.).
Boucher-charcutier : Stoclet (J.).
Épiciers : Bombled (V^{ve}). – Jonnart (F^{çois})
Maréchal : Paulet (J.).
Menuisier : Brogné.
Plafonneur : Baire (V.).
Tabac (débit de) : Barant (V^{ve}).
Château de Beurieux: C^{te} de Robaulx de Beurieux.

Dominique Sallé, chgb 228.



Localisation de lieux de Bousignies sur Roc .

Localisation de lieux de Bousignies sur Roc dans le document de 1620 et quelques explications ou légende.

Abbaye d'Aulne ou Abbaye d'Anes ??? : Connaissez-vous la légende de l'Abbaye d'Aulne ou d'Anes ?

Il arriva qu'un jour Charles Quint vint rendre visite aux bons moines d'Aulne. Or, l'Empereur aimait rire aux dépens de ses hôtes et résolut de leur jouer un bon tour.

Il leur parla ainsi :

- Mes bons pères, ou plutôt mes maîtres, qui d'entre vous pourrait me dire :

- Premièrement, où est le milieu de la terre,
- Deuxièmement, ce que je vau,
- Troisièmement, ce que je pense

Je vous donne jusqu'à demain à pareille heure pour réfléchir à ces questions.

Les moines étaient ahuris, inquiets. L'Abbé, absent au moment des faits, arriva, et ce furent de longs conciliabules infructueux durant toute l'après-midi durant lequel l'Empereur chassait avec ses courtisans.

C'est alors qu'arriva le barbier.

- Mes bons pères, dit-il, vous êtes bien embarrassés pour peu de choses ; moi, votre humble barbier, je vous assure que je répondrais victorieusement à l'Empereur.

Les moines pressaient le figaro de questions mais celui-ci ne voulait rien savoir. L'Empereur n'ayant pas vu l'Abbé, il fut acté que le barbier se ferait passer pour celui-ci et répondrait à Charles Quint.

Le lendemain, à l'heure prescrite, la cloche sonne à toute volée et une longue file de moines remplit la salle capitulaire en haut de laquelle trône l'Empereur.

- Eh bien ! Mon révérendissime père et maître, vous voici remis de votre indisposition d'hier. Je pense que cela vous a laissé le temps de réfléchir. Pouvez-vous me dire où est le milieu de la Terre ?

Le faux Abbé se lève et frappe le sol du pied :

-C'est ici, dit-il et si quelqu'un, dans cette honorable assemblée peut me démontrer le contraire, je lui en serais bien reconnaissant.

Désappointé, Charles tiraille ses moustaches et les moines relèvent la tête.

-C'est bien, dit-il sèchement. A présent, dites-moi ce que je vau.

- Sire, répond encore le faux Abbé, notre Seigneur Jésus-Christ ayant été vendu pour trente deniers, il me semble qu'on peut affirmer sans pécher que votre Majesté en vaut bien vingt-neuf.

Dur à digérer pour le plus grand potentat de l'Univers mais c'est sans réplique, il ne peut châtier l'inso-

lent Abbé pour cette réponse. Patience, il reste une question.

- Très bien, reprend l'Empereur. Maintenant sauriez-vous me dire ce que je pense.

- Rien de plus simple, Sire. Votre majesté pense qu'elle a affaire à l'Abbé de ce monastère alors qu'elle parle au barbier de la maison.

Le barbier rejetant son capuchon laisse voir sa belle chevelure coquettement taillée à la mode du moment et bien loin de ressembler à celle des moines.

Charles-Quint, vexé d'être battu sur toute la ligne lança alors :

- Vous n'êtes que des ânes et votre demeure ne mérite d'autre non que celui d'Abbaye d'Anes !

Légende reprise par Roger Foulon dans « Légendes et contes d'entre-Sambre-et-Meuse »

Agorgeoit : Existe toujours sous le nom local « Agorgeou ». Il s'agit d'un trou, peut-être une ancienne carrière située le long du chemin de Sous le Bois derrière la Ferme Régnier. Le ruisseau de Sous le Bois se jette dans l'Agorgeou. Dans le passé, le ruisseau a été coloré et il s'avère qu'il ressort à la Fontaine et au lavoir de Roussèche puis se jette dans la Hante au pied du pont de Roussèche.

Bois de Commaignes : Aujourd'hui Bois de Comagne.

Couturelle : Grande plaine se situant entre le chemin de Beaumont (à droite en sortant de Landignies) et le chemin rural des Combes.

Fayau (petit et grand) : Existe toujours, c'est toute la colline qui descend du chemin menant à Hurtebise (sur la droite) jusqu'aux abords de la vallée de la Hante. Le Bois de Fayau est le bois qui fait face à celui de Féfu, face à la scierie d'en bas et la ferme du Baron.

Fierlers (trou de Fierlers dans le parchemin) : ancienne carrière de Fierlée d'où l'on extrayait le minerai de fer (de fier - fer - en vieux français d'où Fier le Grand et Fier le Petit pour Ferrière la Grande et Ferrière la Petite). La carrière de Fierlée se trouve dans les champs entre le bois de la Grande Commaigne et la route de Beaumont vers Comagne. On y accède par un chemin rural en face de la ferme de Buchot où, par l'autre bout, par le Chemin de Sous le Bois. La carrière a été comblée par des déchets ménagers au XXème siècle. Elle a maintenant été nivelée.

Haie des Loups : Bois communal que coupe en deux parties le chemin de Bousignies à Thirimont en allant vers la grande route de Beaumont à Erquelinnes.

Hoires : vient sans doute d'HOIR, substantif masculin

A. - "Celui qui, légalement, est appelé à recueillir la succession d'un défunt, héritier, successeur"

B. - Par extension :

1. "Enfant, descendant (d'abord en tant que successeur)"

2. "Ancêtre, devancier"

C. - Au figuré : Dans une continuité spirituelle

Source : *dictionnaire de moyen français (1300-1500)*

Landegnies : aujourd'hui le quartier de Landignies. Le moulin de Landignies a été transformé en marbrerie au XIXème siècle par un nommé Beaudart ; il existe toujours, à Landignies, les traces d'une « ruelle Beaudart » qui part dans les champs à partir du Chemin Trompette et se dirige vers les prés du Canari par Valouchamps.

Maraille : Petit bois ou grosse haie qui continue le Bois de la Grande Comagne le long de la Frontière belge et la route Beaumont-Erquelinnes.

Piedsente : petit chemin non pavé que l'on emprunte à pied.

Pré au Boucquau : Pré se trouvant le long du chemin de Sous le Bois sous le Bois de la Grande Comagne, le long du chemin rural qui mène à Fierlée.

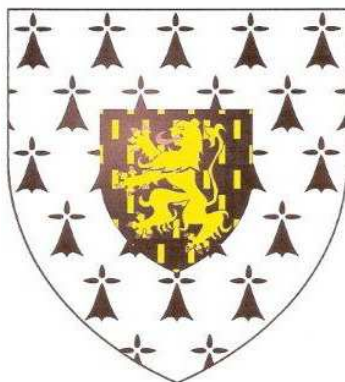
Touillerie : Ancienne ferme se trouvant le long de la route Beaumont-Erquelinnes, au-dessus de la Maraille en allant vers Beaumont. Anciennement, un chemin y menait en partant de la ferme Régnier et en passant sous le versant Nord du Bois de la Grande Comagne.

Vallouchamps (ou Vanouchamp): Prés et champs se trouvant en bordure de Landignies, entre Landignies et le Canari.

Merci à mon parrain Michel Coppée qui m'a remis en mémoire quelques lieux.

Guy DUTRON, 31 mars 2011.

Choisies: notice historique.



D'hermines à un écusson de sable semé de billettes d'or et chargé sur le tout d'un lion du même, armé et lampassé de gueules.

Armoiries des de Morchipont, seigneurs de Choisies au XVI^e siècle.



La commune, d'une superficie de 251 ha, traversée par la Solre, avait une population de 71 habitants en 1999, ses habitants sont appelés Choisiens.

Le nom vient du latin Cauciacum, ou « habitation entre deux bois ».

Au XIIème siècle, le seigneur local, Jean de Choisies, participe à la prise de Constantinople, lors de la 4ème croisade, en 1204. La terre de Choisies, relevait de la pairie d'Avesnes. Elle fut apportée en mariage, par Maximilienne De DEKER, à Charles-Robert, seigneur de Famuelz et de Quiévelon d'où est issue la maison des Robersart.



Au XVème siècle l'église d'Obrechies percevait les frais de sépulture sur les habitants de Choisies, qui, bien qu'ils fussent paroissiens de Ferrière la Petite, étaient enterrés à Obrechies, ainsi que les seigneurs de Choisies. Choisies était, en effet, une « succursale » de l'église de Ferrière la Petite, de la collation de l'abbaye d'Hautmont qui y possédait des terres et y partageait le terrage avec les seigneurs du lieu.

En 1620, le prince de Chimay fit construire un moulin à Choisies, pour concurrencer celui d'Obrechies qui appartenait à l'abbaye de St-Denis-en-Broquerie.

Avant la Révolution, Choisies compte 7 feux ou foyers, soit environ une quarantaine d'habitants. Ce hameau de la prévôté de Maubeuge dépendait d'Obrechies.

Le sergent garde-bois fut HENRY Pierre Marc, avec DUBOIS André, puis plus tard LEGRAND Charles.

L'église, de style roman, avait été bâtie en 1611 et dédiée à St-Antoine. Vendue à la Révolution, elle fut acquise par un DARSONVILLE de Lille mais revendue ensuite à la commune. Elle fut restaurée en 1854.



La commune est indépendante depuis la Révolution et les registres d'état-civil commencent en 1793.

Sur la carte d'état-major, on distingue le lieu-dit « le camp », que l'on a appelé le « camp de Dimechaux ». Il est situé sur le plateau de « Souvergeaux », délimité par les vallons périphériques de La Solre et du ruisseau de Dimont. Ce plateau qui domine Obrechies était jadis une lande couverte de bruyères où les habitants de Damousies, Obrechies et Choisies, avaient le droit de mener paître leur bétail, moyennant une redevance annuelle d'une poule par famille pour le Comte de Solre.

Avant la Révolution, des gens de robe acquirent des titres de noblesse en les achetant et en mentionnant le lieu géographique de leur bien. C'est ainsi qu'un Legrand domicilié en terre de Solre-le-Château, était en possession de la seigneurie de Lez Fontaine pour un quart, et de la baronnie de « Souvergeaux » dépendant de Choisies. Le duc de Croÿ, prince de Solre, ne le considéra que comme un bourgeois. Dans son rapport de 1788, Hennet, prévôt de Maubeuge, affecte de ne pas connaître le baron de Souvergeaux et signale Legrand, bourgeois. Arrêté sous la Terreur, il fut conduit à Reims pour être jugé. Il s'évada et revint vivre à Solre après.

Sur ce plateau de « Souvergeaux », les combattants de Wattignies bivouaquèrent. Après la défaite de 1815, les chefs de la coalition, l'empereur Alexandre de Russie, le Roi de Prusse, Wellington, passèrent en revue les troupes d'occupation. L'armée russe donna une soirée avec feu d'artifice.

En 1818, toujours sur ce camp, une nouvelle revue militaire eut lieu avec représentation théâtrale. La pièce « Le camp de Dimechaux » fut jouée par des acteurs célèbres de Paris.

En 1832, après le siège d'Anvers, l'armée du maréchal Gérard, bivouaqua dans ce camp où elle reçut la visite des ducs d'Orléans et de Nemours, fils de Louis-Philippe.

Le plus petit village de l'Avesnois a donc accueilli des personnages illustres.

Jean-Claude FLORY, chgb 207.

Sources:

Jean MOSSAY, Z. PIERART, René MINON, Patrimoine des communes du Nord.

Choisies dans le bottin de 1908 .

CHOISIES, à 15 kil. d'Avesnes. – Alt. 174m – Bureau de poste aux lettres de Solre-le-Château (à 8 kil.). – Télégraphe de Ferrière-la-Petite (à 5 kil.). – Gare pour voyageurs de Dimechaux (à 1 kil.). – Gare pour marchandises de Ferrière-la-Petite (à 4 kil.) – 73 habitants – *Fête communale* : 3e dimanche de mai. – *Fête patronale* : dimanche le plus près du 17 janvier.

Maire : Legrand (Alex.).

Agriculteur : Duchateau (U.).

Dominique Sallé , chgb 228.



Un couvent de Dominicaines à Valenciennes : les Dames de Beaumont .

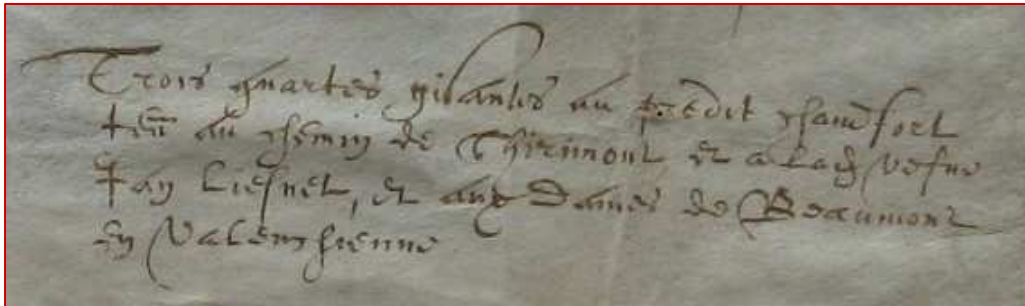


« d'azur, à une annonce de la sainte Vierge par l'ange Gabriel, le tout d'or »
cité dans *l'Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis* par
M. BOREL D'HAUTERIVE
dessin réalisé à ma demande en février 2011 par Alban PERES,
dessinateur bénévole à France Genweb

Introduction

Dans un manuscrit daté de 1620 concernant les biens des pauvres de Bousignies-sur-Roc, il est question de ces religieuses qui possédaient des terres dans ce village.

Voir la revue n° 21 de mars 2011 : « Dans les archives de Bousignies-sur-Roc ... »



1. Création du couvent

Voici comment le prévôt Sire Simon LE BOUCQ raconte l'origine de la présence des religieuses Dominicaines à Valenciennes dans son « *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes - 1650* » :

Bauduin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, « *acquesta ung héritage sur la paroische de Saint Nicolas, au lieu qu'on disoit la Cousture, où il bastit un palais qu'on disoit de Beaumont, à raison de son tiltre* »

Madame Félicité DE COUCHY, épouse de Bauduin d'Avesnes, donna naissance en ce palais à une fille prénommée Béatrice laquelle se maria le 22 mai 1265 avec Henri VI de Luxembourg ¹.

Devenue veuve en 1288, Béatrice céda toutes ses terres et seigneuries, dont Raismes, Aymeries, Dourlers, Thirimont, Cousolre, à son fils Henri VII, élu roi des Romains le 1^{er} novembre 1308 à Francfort, puis empe-

reur du Saint Empire le 29 juin 1312.

Suite à l'élection de 1308, et pour rendre grâce à Dieu, Béatrice résolut de transformer son palais de Valenciennes en une maison de religion ouverte aux filles de saint Dominique. Ainsi fut créé le couvent des Dames de Beaumont qui prit le nom de l'Assomption de la Vierge car Henri, fils de Béatrice, était né la veille de cette fête ². Une église fut construite vers 1310.

1. source : http://wapedia.mobi/fr/Henri_VI_de_Luxembourg; selon Simon LE BOUCQ, le mariage eut lieu environ l'an 1261. Voir aussi la famille DE LUXEMBOURG dans « *Histoire généalogique de la maison de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg ...* » par André DU CHESNE TOURANGEAU, géographe du Roy, page 97 et suivantes, dans « google books »
2. L'année de naissance d'Henri est variable selon les sources : pour Simon LE BOUCQ, la naissance eut lieu un an environ après le mariage de Béatrice, soit en 1262 ; pour Henri D'OULTREMAN, ce serait en 1272 ou 1273 (Histoire de Valenciennes)
Quant au R.P Charles-Louis RICHARD dans son ouvrage « *Histoires du couvent des Dominicains de Lille en Flandre ...* », il fait naître Béatrice en 1268 à Beaumont et son fils Henri à Beaumont en 1284 !

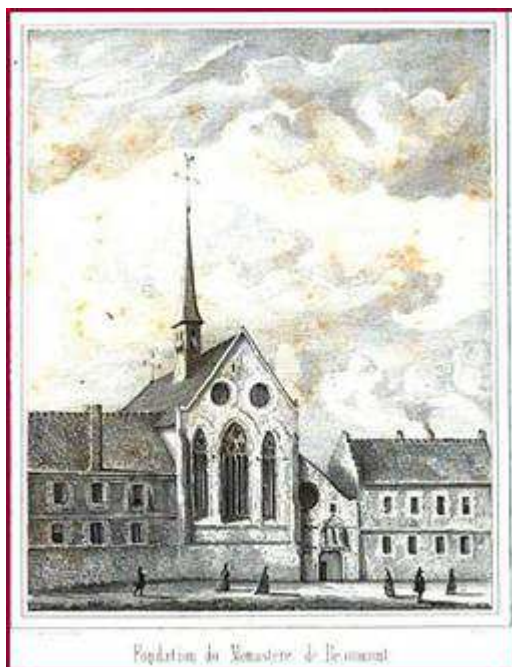


Illustration figurant dans l'ouvrage de Simon LE BOUCQ numérisé dans google books (lithographie de Henry MACAIRE).

2. Dominique de GUZMAN et les Dominicaines

Né en 1170 à Calaruega, près de Burgos, Dominique de Guzman, chanoine du chapitre d'Osma, accompagne en 1203 son évêque Diégo dans un voyage qui leur fait rencontrer les légats pontificaux chargés de réprimer l'hérésie albigeoise près de Toulouse.

En 1206, il reçoit de l'évêque Foulque de Toulouse (<http://www.prouilhe.com/histoire.htm>) l'église Sainte-Marie-de-Prouilhe ainsi qu'un terrain où est construite une maison d'habitation. Là seront installées les premières sœurs pour la plupart converties du catharisme.

Dominique fonde le premier couvent de Frères Prêcheurs en 1216.

Il meurt à Bologne en 1221.



La Sainte Vierge offrant le Rosaire à saint Dominique en présence de différents autres saints.

1641 - Peinture de **Caspar DE CRAYER**, musée des Beaux-Arts de Valenciennes - œuvre ayant appartenu au Couvent des Dominicains puis à l'église saint Nicolas et saisie à l'époque révolutionnaire
 source : base Joconde du Ministère de la Culture

3. Les Dames de Beaumont selon François VINCHANT 3

Jusqu'en 1607, les religieuses sont régentées par des prieures qui gardent leur office jusqu'à leur mort. Ensuite, les prieures sont en fonction seulement pour une durée de trois ans.

Madame Marguerite de Luxembourg, fille de Béatrice, se retira du couvent de Beaumont pour être prieure du couvent de Vaux-Notre-Dame (Val-Notre-Dame) près de Liège où elle mourut le 14 février 1336.

Elle fut inhumée en l'église du couvent de Beaumont à Valenciennes. (source : Simon LE BOUCQ dans son ouvrage cité plus haut, chapitre LXV « sépultures et épitaphes »).

3. Voir l'ouvrage de François VINCHANT : « *Annales de la Province et Comté du Hainaut* », volume 3, page 82 (numérisé dans google books).

Autres prieurés :

Prieuses de Beaumont en Valenciennes.

Madame dame Marguerite de Luxembourg, morte l'an 1336; Marie Moissette, 1359; Marie Dufay, 1383; Catherine Rasoir, noble, 1407; Agnès de Frène ne fut que dix jours prieuse, 1407; Marguerite du Jardin, noble, 1413; Agnès de Louvegnies, noble, 1427; Marguerite Canis, 1456; Agnès de Louvegnies, noble, 1461; Jacqueline Bertoulle: icelle ayant vescu en la maison l'espace de 105 ans, mourut l'an 1547. Jhenne de Quarouble, noble, morte l'an 1544, avant la susdite Bertoulle (qui s'estoit démis de son office). Agnès de Harey, noble, 1562; Catherine De Roisin, noble, 1574; elle estoit fille du seigneur de Rongy. Guillemette de Licques, noble, 1577; Marguerite de Bouzanton, noble, 1593; Marie Lauren,....; Claude de La Salle se déporta de sa charge deux ans avant sa mort, qui arriva l'an 1606. Louise Le Bilot, 1606; Marie Lignier, noble; à cause de son age grand, se déporta de sa charge à la seconde année et mourut l'an 1613.

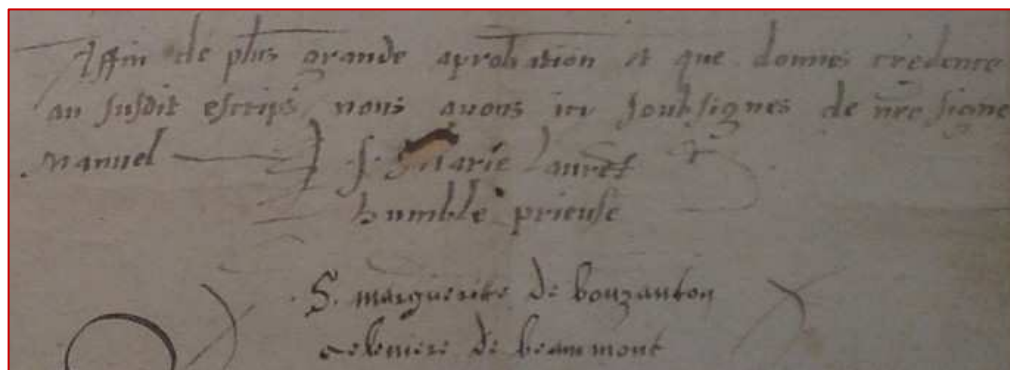
Prieuses triennales ou de trois ans.

Dame Catherine de Pressy, noble. (Durant l'office d'icelle fut ordonné par les supérieurs que les prieuses se changeroient de trois ans en trois ans, comme aux monastères des Dominicains.) Louise de Gouy, noble; Louise de Longueval, noble; Catherine Wiko; Jhenne Monart; Isabeau de Monchany; Rictrude de Bassecourt, fille du seigneur de Hornain.



Selon le document ci-dessus, Marguerite DE BOUZANTON fut prieure de 1577 à 1593.

Elle transcrit à une date inconnue (avant 1593) la partie d'un cartulaire **4** daté du 13/02/1414 qui concerne les terres de Bousignies et Landignies. Elle signe ce document ainsi que la prieure Marie LAURET :



Selon la liste de VINCHANT, Marguerite DE BOUZANTON est prieure avant Marie LAUREN.

Mais les signatures ci-dessus attestent le contraire. Marguerite DE BOUZANTON se dit « celenière », ce qui signifie probablement « cellérier », c'est-à-dire « intendante ».

4. Ce document daté du 13/02/1414 ainsi que la transcription de Marguerite DE BOUZANTON concernant les terres de Bousignies et Landignies ont été photographiés aux AD 59 par *Alain GUEREZ* en vue de la réalisation de cet article.

Les Dames de Beaumont honoraient Notre-Dame de Malaise au Bois, au village de Bruille-Saint-Amand. La chapelle de Notre-Dame de Malaise fut construite en 1243, là où eut lieu une apparition de la Vierge.

C'est toujours un lieu de pèlerinage (cf : article du 17/08/2008 dans la Voix du Nord et <http://st-francois-escaut.cathocambrai.com/page-41636.html>)

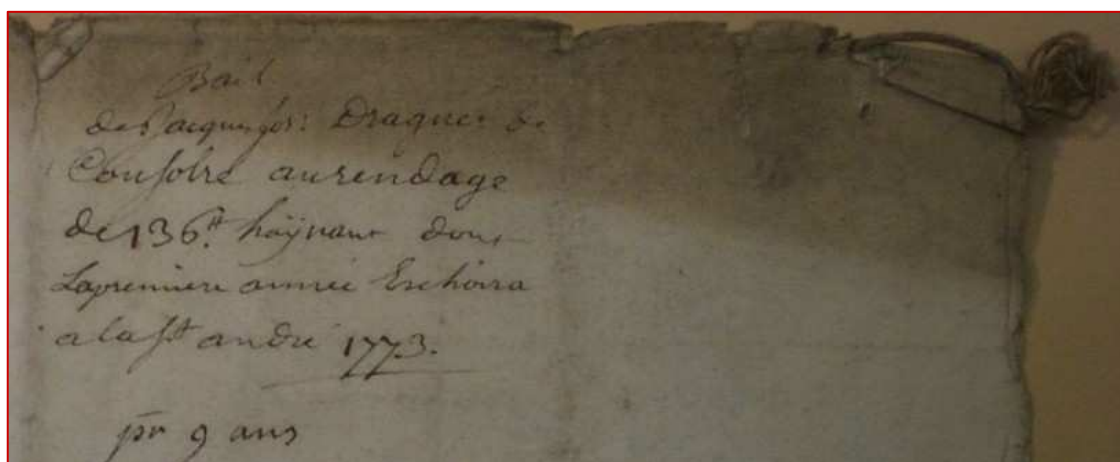
Voir les peintures de la chapelle dans :

<http://collections.culture.fr/collections> (taper : Notre-Dame de Malaise)

Monuments historiques	
technique	peinture
désignation	tableau : Miracles de Notre-Dame de Malaise (les)
localisation	Nord-Pas-de-Calais ; Nord ; Bruille-Saint-Amand
Adresse	rue Henri Durre
édifice	chapelle Notre-Dame de Malaise
dénomination	tableau
matériaux	toile ; peinture à l'huile
description	Tableau divisé en 11 scènes commentées.
dimensions	350 h ; 300 la
inscription	inscription ; date
précision inscription	CES TABLEAUX ON ESTE TIREZ APRES CEUX FAIT EN L'AN 1376 EN SUITE RENOUVELLE PAR L'ABBE MAGNIETE L'AN 1650
siècle	2e quart 18e siècle
date(s)	1729
historique	Autre titre : tableau commémorant la fondation de la chapelle par l'abbé Evrard.
protection MH	1936/05/29 : classé au titre objet
propriété	propriété de la commune
type d'étude	liste objets classés MH
copyright	© Monuments historiques, 1992
date versement	1993/05/11
date mise à jour	2002/03/21
référence	PM59000198

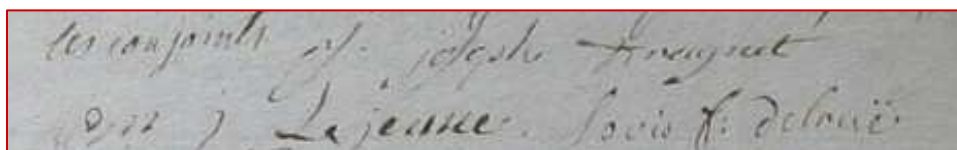
4. Bail de 1770 accordé par les religieuses à un censier de Cousolre

Les religieuses de Beaumont accordent un bail de 9 ans à Jacques Joseph DRAGUET et Marie-Josèphe LEJEUNE, censiers de Cousolre, sur plusieurs pièces de terres situées sur le terroir de Bougenies (sic).



L'acte est passé le 16 août 1770 au parloir saint Dominique du couvent de Valenciennes.

Etaient présents : Jacques J. Draguet, Marie-Josèphe Lejeune, sœur Rosalie Vanot, prieure, sœur Louise Dath, receveuse et sœur Marie-Dominique Clarez, receveuse, Bouly et Bouly notaires.



*signatures de Jacques Draguet et Marie-Josèphe Lejeune
au bas de leur acte de mariage du 21/06/1762 à Bousignies-sur-Roc (source : R.P de Bousignies).*

Le 02 septembre 1789, le bail sera renouvelé aux mêmes censiers pour les mêmes terres et pour une autre période de 9 ans. L'acte sera passé au parloir de Notre-Dame du couvent de Beaumont à Valenciennes à environ six heures de relevée en présence de sœur Rosalie Vanot, prieure, sœur Bougenier, sous-prieure, sœur Ursule Pluchart, receveuse, Sourdon et Pléo notaires.

(source : AD 59, cote 132 H 26, photos d'Alain GUÉREZ).

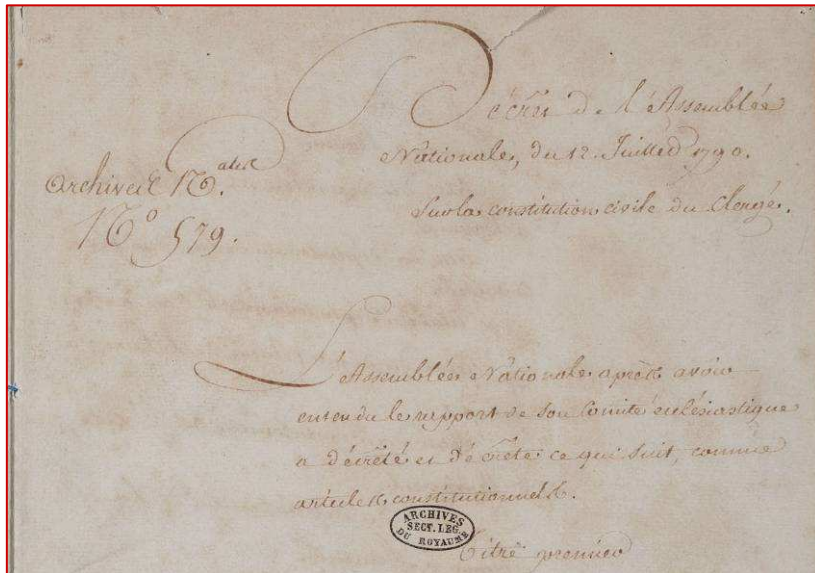
5. Le Couvent pendant la Révolution

De 1789 à 1793, les assemblées révolutionnaires votent plusieurs lois qui conduiront au démantèlement des couvents.

La loi du 28/10/1789 interdit aux maisons religieuses de recruter.

Celle du 13/02/1790 supprime tous les couvents et exige de répertorier les biens qu'on pourra y trouver, d'estimer les dettes, de recenser les moines et religieuses et d'établir un inventaire des bibliothèques.

12/07/1790 : Constitution civile du clergé



source : base Archim (Ministère de la Culture)

Suite à la déclaration de guerre contre l'Autriche du 20 avril 1792, les religieux sont expulsés des couvents afin d'y loger les troupes. Les Dames de Beaumont seront dispersées.

Le terrible bombardement autrichien du siège de Valenciennes en 1793 anéantira le secteur de La Couture où se dressait le couvent.



La porte de Mons à Valenciennes au lendemain du siège de 1793 - FARINGTON Joseph (1747-1821) Ecole anglaise - aquarelle (Musée des Beaux-Arts de Valenciennes) Ministère de la Culture.

5. Que reste-t-il du Couvent des Dames de Beaumont ?

En 1803, des habitations particulières ont été construites aux numéros 22 et 24 de la rue de Beaumont à la place du couvent qui avait été complètement rasé.

En 1973, la démolition de ces habitations a mis au jour quelques vestiges du couvent et de l'église des Dames de Beaumont, en particulier deux caveaux du XIV^{ème} siècle.



99-007066
INV80-67
Objets d'art
Plaque quadrilobée (pierre tombale) : Aigle de saint Jean
Provenance : abbaye aux Dames de Beaumont (Valenciennes) (fouilles 1973)
(C) RMN / René-Gabriel Ojéda
15e siècle, Bas Moyen Âge
cisé, cuivre (métal), moulé (technique)
Valenciennes (origine)
0.085 m.
Valenciennes, musée des Beaux-Arts



99-007054
INV87-31
Objets d'art
Plaque quadrilobée (pierre tombale) : blason d'héraldique
Provenance : abbaye aux Dames de Beaumont
(C) RMN / René-Gabriel Ojéda
15e siècle, Bas Moyen Âge
cisé, cuivre (métal), moulé (technique)
Valenciennes (origine)
0.108 m.
Valenciennes, musée des Beaux-Arts



97-021611
78-1-A;78-2-A
Sculptures
Deux gisants
Fin du 14e siècle. Provenance : église de l'abbaye des Dames de Beaumont (abbaye de Beaumont)
(découverts en 1973)
(C) RMN / René-Gabriel Ojéda / Thierry Le Mage
14e siècle, Bas Moyen Âge
pierre (matière), polychromie (technique), sculpture (technique)
Flandres (région historique) (origine), Valenciennes (origine)
1.150 m.
1.140 m.
Valenciennes, musée des Beaux-Arts
Dépôt, 1974

Au numéro 20 de la rue de Beaumont, on peut encore voir une ancienne porte cloutée datée de 1620.



L'ordre des Dominicaines, supprimé en 1792, sera rétabli en 1839.

Sources et remerciements :

Valentiana n° 3 juin 1989 « *La Révolution en Hainaut* », article de Frédérique DELPOUVE

Quatorze siècles d'écoliers valenciennes, chapitres II et VI par J. et M-L HALLIEZ

<http://histoirelocale.arenval.com/histloc00.htm>

Ministère de la Culture

Musée de Valenciennes (Patrimoine archéologique du Valenciennes par Ph BEAUSSART :

<http://archeologie.valenciennes.fr/fr/archeologie/publications/catalogues.html>

Un grand merci à **Alain GUÉREZ** pour les documents photographiés aux AD de Lille (cotes 132 H 20* et 132 H 26) et à Claude JACOBS pour les photos prises à Valenciennes en février 2011.

Myriam AZEMARD, chgb 113, avril 2011.

Photos faites aux A.D.

Vous savez tous que la réutilisation des documents d'archives a été la source de beaucoup d'inquiétudes l'année dernière, à cause d'une société commerciale.

Les AD ont établi des règlements sur le sujet, parfois connus sous le nom de « licence clic ». Vous pouvez lire ces textes sur leur site, ils peuvent différer selon les départements.

En résumé, pour le 59 et le 62, lorsque vous allez faire une ou des photos aux AD, il vous est demandé de signer un engagement sur l'honneur.

Une phrase importante est celle-ci :

*Je déclare n'envisager qu'un usage interne ou privé des images des documents reproduits et, en particulier, m'engage à **ne pas les diffuser publiquement** (pas de diffusion sur Internet, ni par le biais d'une publication papier) ou à des tiers.*

Il y a une clause spéciale pour les bénévoles d'associations à but non lucratif, comme le Fil d'Ariane ou le CHGB. J'ai eu ce détail par le gestionnaire de FDA59 et FDA62, il l'a envoyé sur le groupe réservé aux bénévoles.

Le Bénévole s'engage à préciser que les documents envoyés aux demandeurs mentionnent la source.

- Origine Archives Départementales du 59 ou 62 (suivant le cas)

- avec la côte de celui-ci : microfilm (numérisé ou non) ou registre.

Le récepteur ne peut réutiliser ces documents que s'il a lui même la licence obtenue auprès des AD.

Raison de plus pour conserver le principe des photos CHGB réservées aux adhérents, certaines sont (ou ont été faites) aux AD.

Forêt de Mormal et Locquignol.

(Conférence du 10 avril 2011 - AG du CHGB - Locquignol).

Avant propos :

Qu'il nous soit permis de transmettre les excuses de M. Marc LAVIE, Président du "Club Historique de Locquignol", technicien forestier en retraite, qui a passé sa vie professionnelle à arpenter la forêt de Mormal et entretenir des relations avec pas moins de 23 communes limitrophes... C'est lui, en effet, qui devait présenter un sujet qu'il connaît sous tous ses aspects ; une opération chirurgicale récente nous a malheureusement privés de sa présence.

Bien désolé, Monsieur LAVIE... car un beau soleil, un excellent repas à l'auberge du Godelot, la salle des fêtes de Locquignol décorée des sculptures lauréates des concours annuels de bûcheronnage...un public intéressé... tout vous attendait !...

On comprendra qu'à ce fâcheux contre-temps de dernière minute, il devait pouvoir se trouver une solution... C'est donc presque au "pied-levé" que j'ai accepté d'animer la phase finale, en reprenant l'essentiel de deux articles publiés dans les "Chroniques Locales", soit *Mormal et Locquignol* (volume 2 - 2011) et *Ermitage de Mormal* (volume 1 - 2010). Le lecteur pourra y retrouver tous les détails, ce qui suit se voulant un résumé succinct de l'exposé.

Selon un choix tout à fait personnel, les recherches s'arrêtent, sauf cas exceptionnel, à la période révolutionnaire. Or quelques jours plus tard, il m'a été proposé de présenter à nouveau le sujet.. avec ... " *le souhait de le voir étendu à la période contemporaine...*" (1)

L'on trouvera donc ci-dessous une version qui présente quelques aspects significatifs, en particulier liés aux deux conflits mondiaux. Pour alléger le texte un article intitulé : "Stèles et Monuments de la forêt" suit pour documentation.



On reconnaît ici l'humour de notre ami, Alain FRÉMY, et son talent de graphiste...

(1). Courriel de M. Philippe TABARY, concernant une présentation du sujet, le 21 mai à Le Quesnoy, pour une réunion des Délégués Départementaux de l' E.N. dont il est le Président.

1- Origines de Mormal : des mythes à la réalité...

a) Une Légende : "Mors Mallorum"

On sait que l'historien est souvent un "empêcheur de rêver en rond"... Dont acte !...

C'est dans le 2ème livre des *"Annales Hannoniae"* de Jacques de Guise, un moine franciscain mort en 1399, qu'on peut lire l'histoire de la bataille entre Ursus et Ursa, 700 ans avant JC. *"..Pour commémorer cette bataille appelée "Mors Mallorum" (Mort des Méchants), il fut décidé qu'on planterait des chênes pour les hommes et des hêtres pour les femmes... Ainsi naquit la forêt de Mormal..."*

Il s'agit à l'évidence d'une légende.. Colportée par une longue suite d' auteurs, dont le bavaisien Jean Lemaire de Belges, elle a conquis un public populaire et s'est intégrée au folklore local.

b) Le mythe : Le "Tombeau de Gargantua"

Pour nos amis généalogistes... un conseil : ne cherchez pas à reconstituer "l'arbre" du célèbre héros Rabelaisien. Il n'en sortirait qu'un "bonzaï"!... Notre géant n'aura qu'un fils, *Pantagruel*... et pour son ascendance, elle s'arrête au papa-géant *Grandgousier* et maman *Gargamelle*, connus comme créatures deMerlin "l'enchanteur - soi-même"... Nous sommes donc aux tréfonds de la Mythologie Celte...

Une question est à élucider : quand Rabelais créa le personnage de Gargantua, soit en 1534, a-t-il eu connaissance à Chinon, des "Annales du Hainaut" qui parlent d'un certain *Gurguntius*, chef celte dans la guerre Ursa / Ursus ?... Les dates en confirment la possibilité... pas la certitude...

Les géants, maintenant reconnus, sont au "Patrimoine Mondial de l' UNESCO", et nous avons la chance que dans notre forêt soit la dernière demeure du plus célèbre d'entre eux !... Certes, cela est peut-être moins poétique que la fée Viviane de Brocéliande... mais soyons-en fiers tout de même !....

c) La réalité.

Concernant "MORMAL", l' Université de Lille III en certifie l'origine Celtique (et nous la tenons donc pour définitive..), soit : **MOR = haut, élevé et MAL = colline, mont...**

Pour ce qui est du "tombeau de Gargantua", il a été localisé en 1887, parmi une centaine de sites gallo-romains, une *"... calotte sphérique de 8m de diamètre pour 3m de flèche avec tessons de vases et épée pliée en bronze - datée de l'âge du fer soit environ 500 AVJC."* Point de restes... ni de géant, ni d'humain d'ailleurs... En 1959 elle était réduite à 2m pour 1,20m de haut.

Aujourd'hui, et à partir de sa localisation (carte IGN - parcelle1238 - croisée précise de la laie du cerf avec la D 33, en bordure de l' Écaillon...), un curieux d'histoire peut "...tenter-d'essayer-d'imaginer..." Bottes (de sept lieues ?..) conseillées car la laie du cerf est étroite et humide.

Au terme de l'ensemble des fouilles, et depuis le 19ème, il a été retrouvé : 13 tombes mérovingiennes du 7ème siècle, puis 25 autres à l'intérieur d'un habitat gallo-romain, et un "trésor" d'environ 1000 pièces romaines de plusieurs empereurs à la Grande Carrière en 1862.

Actuellement la forêt occupe 9163 hectares, administrée par l' Office National des Forêts sous contrôle du Ministère de l' Agriculture. Elle correspond à peu près à la superficie de la commune de Locquignol, ce qui en fait la plus grande commune de la Région Nord-Pas de Calais.

Les deux essences principales sont :

- le hêtre : d'origine en raison de l' humidité du climat et du peu de luminosité.
- le chêne : dominant sur 6 000ha après les coupes de 1914/18 (2/3 coupés puis reboisés en chênes pédonculés entre 1920 et 1930) - En 1966, il a été procédé à l' abattage du plus gros chêne à la Tête Noire (4,55m de diamètre à 1,50m - 19 tonnes - 14,5m de long).

2- Locquignol et la gestion de la forêt jusque 1789 :

Aux origines, la forêt est le domaine de "tout le monde"... mais changement au 9ème siècle par la délimitation du Comté de Hainaut. Mormal et autres espaces boisés deviennent patrimoine exclusif des Comtes.

D'abord terre de chasse - leur jeu favori - les souverains comprennent qu'il y a là un *capital foncier* qui, bien géré, se révélera d'un rapport financier important. Ainsi deux charges furent créées :

- le *Grand Veneur*, responsable de l'organisation des chasses comtales.
- le *Grand Bailli des Bois* chargé, d'une part de la surveillance et de la préservation contre les abus et dégradations des manants des villages... et d'autre part de la gestion des "bois nobles" (hêtre et chêne) ainsi que de l'organisation de l'élevage en forêt (bovin et porcin), puis plus tard des chevaux.

La *Cour de Hainaut* se devait par principe d'être à Mons, cependant les souverains séjournaient le plus souvent à Le Quesnoy, depuis le 12ème siècle. Sur une motte, disparue maintenant, ils avaient fait construire une résidence de chasse qui prit, progressivement une allure de "château". En ruines au 18ème, il a été remplacé par l'église actuelle.

Un village s'est formé près de la résidence comtale. Il avait pour nom **Loskegnot**, dont l'étymologie la plus probable serait:

- *Lock (celte)* = lac, lieu creux - et parfois, chapelle, oratoire...
- *Gwenole (celte)* = de Saint Guénolé - gwénole(é) soit **oratoire à saint Gwenole**.

De l'époque ancienne nous gardons :

- près de l'actuel Hôtel de La Chênaie, le "*domaine de la Cressonnière*"... à côté, la "*thuilerie*" qui produisait des tuiles et des carreaux de pavement pour les édifices comtaux et les "*Vignes du Sars-Bara*" dont on goûtait (sans modération..) l'excellent cru des comtes de Hainaut.
- l'énorme potentiel de l'exploitation forestière par des milliers d'artisans (scieurs, débardeurs, menuisiers, charrons, transporteurs...), sculpteurs, marchands de bois, **charbonniers**... ainsi que les éleveurs de bœufs...

3- L'ermitage de Mormal. (Voir *Chroniques locales -Vol. 1*)

Visible sur la carte de Cassini, au croisement des routes de Maroilles/Locquignol et Landrecies/Sassegnies, il est occupé pendant des siècles par des ermites, plusieurs fois détruit, puis entièrement abandonné. Il aura servi de lieu de culte et d'école. Les gens aisés se faisaient inhumer dans son cimetière.

En 1662, il y avait 6 moines. Un bornage de 1685 estime les propriétés à plus de 11 hectares. Il est fermé officiellement sous la Révolution. En 1795, un entrepreneur en maçonnerie d'Hachette, Louis LECOYEZ, en fait un chantier de matériaux. Il ne reste plus rien de l'Ermitage.

4- Le blason de Locquignol. (Voir *Chroniques locales - Vol. 2*)



D'azur à trois macles d'argent.



Jean TALON : Musée de la Civilisation de Québec.

Né en 1626, à Châlons en Champagne, Jean TALON est nommé en 1654 : Commissaire du Roi pour Le Quesnoy, sous le nom de Talon du Quesnoy. Il achète des terres à Locquignol.

De 1655 à 1665, il est Intendant du Hainaut. En 1665, le Roi le nomme Premier Intendant de la Nouvelle-France..."...il est alors anobli et sa noblesse est héréditaire. Sa seigneurie canadienne des Islets est élevée au rang de comté d' Orsainville en 1675..."

Revenu définitivement : "...il obtient pour lui et ses héritiers la baronnie d' ORMALE...(...).. et demande au roi, en 1682, de transférer le titre de comté d' Orsainville à sa terre de Locquignol en Hainaut..." Jean TALON se blasonne alors : "D'azur à trois macles d'argent "..., les macles (macula) représentant la maille de la cotte d'armes de l'ancien chevalier, et aussi, un "attribut de Chasse"... qui devient le Blason de Locquignol.

Conclusion (en forme de carte postale !...)

Mormal est une "exploitation" de 30 à 40 000 m³ de bois/an, selon une gestion "raisonnée" de l'ONF.

C'est une forêt de *légendes*... dont celle de ND de la Flaquette (petite flaque d'eau) où des bûcherons auraient trouvé une statue de la Vierge dans le creux d'un arbre. Pour la préserver, on la mit dans une petite construction de bois. Par deux fois on la retrouva dans sa "crabote" d'origine...Une chapelle rappelle cette légende ainsi qu'un pèlerinage le 15 août.

Les nombreux *lieux-dits* rappellent son histoire : la *Tête Noire*, liée aux charbonniers, le *Roi du Bois* qui vient d'un bûcheron, célèbre pour gagner tous les concours, le carrefour *de l'Opéra*, venant, dit-on, d'un spectacle impromptu qu'on donna au passage du Roi-Soleil... Point de *Grande Carrière* par contre à cet endroit, le terme d'origine est "charretière", du nom de la route qui traversait la forêt...

Les *chasseurs* y trouvent leur compte de sangliers, chevreuils, cerfs et biches... Les *promeneurs* peuvent emprunter les nombreux sentiers et laies, le GR 122 du pays Avesnois-Thiérache ou visiter les 10 ha de *l'Arboretum de l'Étang David*...

Les *cavaliers* disposent de circuits équestres de 12 à 60 km ; les *campeurs*, des terrains du Roi du Bois et du Vert-Donjon ; les *gastronomes*, des auberges et restaurants du Coucou - Le Croisil - le Godelot.



Notre Dame de la Flaquette.



Parcelle 1238 - "Tombeau de Gargantua"

4 - Quelques aspects contemporains.

a) Guerre 14/18 : 3 aspects : (Voir "*Les animaux de guerre*" et "*Stèles et Monuments*" - même bulletin).

- La destruction de 6000 hectares, soit les 2/3 de la forêt coupés par les allemands pour boiser les tranchées et pour "contribution à l'effort de guerre".

- le "camp de prisonniers russes" à Hachette, à partir d' avril 1915 pour l'abattage du bois. Durant l'hiver très rigoureux de 1916/17, sur 250 prisonniers, 200 y trouveront la mort.

- les éléphants de la forêt.

b) Guerre 39/45 : 3 événements : (Voir les détails dans : "*Stèles et Monuments*").

- **les camps espagnols :** (Daniel DEBRUYNE - Institut régional CGT d'histoire locale)

"... Par une pluie froide de mars 1939, escortés par des soldats français, 1500 espagnols arrivent à la petite station de Hachette. Ce sont tous des ouvriers de métier, charpentiers, maçons, tous "volontaires", rescapés des camps d'internement de Barcarès et Argelès à la suite de l' offensive du Général FRANCO. Sur les 500 000 réfugiés espagnols des camps du Sud, véritables pénitenciers, sans eau ni latrines, on proposa à un certain nombre de venir sur les frontières du Nord pour prolonger la ligne Maginot arrêtée à Sedan. Travail : fossés anti-chars et blockhaus.

Ils furent répartis dans 6 camps (Pont sur Sambre - Obies - Mecquignies - Chemin du Coucou) - état sanitaire épouvantable - entourés de barbelés - véritables camps de concentration (Commissaire de Police de Lille) ... les habitants des villages tentèrent de les aider en lançant par dessus les barbelés de la nourriture, des cigarettes et des vêtements.

Aucune trace de ces camps dans les archives de Locquignol ou des autres communes...On ne peut suivre leur histoire qu'à partir de témoignages de ceux qui ont intégré les réseaux de Résistance et participé aux combats de la Libération..."

- **Bataille de la Sambre et Mormal :** 6 jours - 18 mai au 23 mai 1940 - ROMMEL.

Deux axes d'attaque allemands (par le Nord, à Maubeuge et par le Sud, à Landrecies) avaient pour objectifs de passer la Sambre. Cela ne posa aucun problème majeur à l'ennemi. Par contre, c'est sur le 3ème axe (Berlaimont/Locquignol/Jolimetz), soit par le centre, que se posait le problème de la traversée de la forêt de Mormal où se tenaient les réserves françaises, notamment les chars.

Commencée le 19 Mai 1940 à Berlaimont, (Voir article de C. DECAVEL), la **Bataille de Mormal** se termine 4 jours plus tard au carrefour de l' Opéra et Jolimetz. L'ennemi laisse 26 chars et 275 tués dont les corps seront regroupés en 1941 au "Cimetière allemand" à 500m de l' Opéra. Une Stèle a été érigée au même endroit à la mémoire des 11 divisions françaises engagées.

- **Libération :** (*Ibidem*)...Plusieurs raids de la RAF en 1943 sur le dépôt allemand de carburants "Bismarck" situé en forêt près du carrefour de la route de la Grande Carrière et de la chaussée Brunehaut se sont avérés peu efficaces. Cependant, le **9 août 1944**, vers midi, les travailleurs étant partis déjeuner, plusieurs dizaines d'avions lâchent quelques centaines de bombes et détruisent le dépôt. Les pertes ne seront pas officiellement chiffrées.

- **Les FTP du Maquis de Mormal :** le **16 août 1944**, les "Diables Bleus" du Maquis de Mormal sont engagés contre des forces 20 fois supérieures et perdent 26 hommes sur 57. Parmi eux des Français, des Soviétiques, des Hollandais, des Polonais et des Belges.

A - Première Guerre mondiale

1- Monument aux morts : Lieu : Cimetière de Locquignol.



A la mémoire de : S/lieut. DELCOURT Victor 59ème Infanterie - Adjt RENARD Zénon 94ème Inf. - M. des Logis CAMBRELENG Paul 15ème Art.- Soldats : MOGUET Edmont - 284ème Inf - MOGUET Arthur 3ème Zouaves - BLANCHET Jules 84ème Inf - HAVÉZ Auguste 132ème Inf - GOUTTIÈRE Henri 9ème Génie - BOTTEAU Louis 148ème Inf - DRUEZ Charles 162ème Inf.

2- Tombes dites "du Commonwealth": (panneau signalétique à l'entrée du cimetière)

Lieu : Cimetière de Locquignol.

3 tombes britanniques : *"..Les tombes qui restent dans les cimetières de nos villages sont celles de personnels considérés comme "mercenaires", (Private), engagés volontaires, mais ne dépendant pas d'unités d'active ou de réserve. Elles n'ont donc pas été regroupées avec celles des grandes nécropoles par les gouvernements intéressés, et /ou n'ont pas été réclamées."* - (M. LAVIE - entretien du 4 mai 2011)

De gauche à droite :

1- (*mitrailleuses entre croisées sous la couronne britannique*) : 17 15 70 - Private - **E. EVANS** - Machine Gun Corps (INE) - 6 nov 1918 - Age : 20 - "He is not dead but sleepeth..."

2- (*St Georges terrassant le dragon*) : 83 252 - Private - **E.H. MALCOM** - Northumberland Fusiliers - 6 nov 1918 - Age 20 - "Ever remembered".

3- (*statue du Sphinx - Égypt Lincolnshire*) : 53 213 - Private - **W. ROWLEY** - Lincolnshire Régiment - 7 nov 1918 - Égypt Lincolnshire.



3- Monument du Garde DELCOURT :



Lieu : Carrefour de la Traperie - Face route du Godelot - Croisée de la D 33 avec route d' Hecq à Hargnies / route forestière de Sassegnies / sentier du monument du Garde Delcourt.

A la mémoire du Garde Delcourt du Sars Bara - Sous-Lieutenant au 59ème RI - mort pour la France au combat du Four de Paris le 10 décembre 1914. Les Agents et préposés des Eaux et Forêts - Le commerce du bois.

En 1792, "Four de Paris", en Argonne et en bordure du bois de la Gruerie, était un hameau qui comprenait les bâtiments d'une verrerie construite et exploitée par les Seigneurs Bigault de Boureuilles jusque vers 1850... des maisons pour les ouvriers, une chapelle construite par les moines de l'abbaye voisine de La Châlade, et de l'autre côté de la route, une hostellerie relais, avec écuries et granges.

Les Bigault faisaient partie d'une famille de Gentilshommes Verriers exerçant leur art depuis des siècles et géraient 5 verreries : les Sénades, la Harazée, le Neufour, les Islettes et le Four de Paris où ils résidaient. La dénomination "Four de Paris" provenait du type de bouteille produite qui répondait aux standards de la Ville de Paris.

Qui aurait pu supposer que cet endroit paisible se transformerait en enfer, sous un déluge d'obus à par-

tir de la fin de l'année 1914 et toute l'année 1915 ?... où tombera, avec des milliers d'autres, le Garde DEL-COURT...

B - Deuxième Guerre mondiale

1 - Stèle des combattants FTPF/OCM du "Maquis de Mormal":

nota : FTPF : Francs Tireurs et partisans Français - OCM : Organisation Civile et Militaire.

Lieu : ND de la Flaquette.

Posée le 12 septembre 1994 par le Maire de Locquignol : Monsieur Jean Caude BONNIN.

A l'aube du 16 août 1944, les "Diabes Bleus" du Maquis de Mormal furent assaillis par une force 20 fois supérieure en nombre et en armement. La bataille dura jusqu'au crépuscule. Les pertes allemandes furent occultées. Les nôtres perdirent 24 maquisards + 2 disparus sur 57 hommes de nationalités confondues : Soviétiques (6/9) - Hollandais (2/2) - Polonais (2/4) - Belges (2/4) - Français (24/57).



2 - Stèle des divisions françaises engagées en Mai 40 :

Lieu : Carrefour du "Cimetière des allemands"

Aux divisions françaises qui combattirent dans la région de Mormal : 1ère et 2ème DLM (division légère motorisée) - 1ère et 2ème DCR (division cuirassiers rapide - chars de combat)- 1ère DLC (division légère de cavalerie - chevaux et automitrailleuses)- 9ème DIM (division d'infanterie marocaine) - 1ère et 5ème DINA (division infanterie nord africaine) - 43ème et 4ème DI - 101ème DIF. (division infanterie de forteresse)

Aux unités de combats du 20 mai 1940 : 3ème et 6ème régiments de tirailleurs marocains - 24ème rgt tirailleurs tunisiens - 29ème dragons (chars) - 39ème rgt chars de combat - 28ème rgt artillerie coloniale - 95ème groupe de reconnaissance divisionnaire.

dans des nécropoles plus importantes comme celle qui est près de Le Cateau..."

Marc Lavie - (entretien du 4 mai 2011) : "...La guerre terminée, tous les corps n'avaient pas été regroupés ; il en restait donc quelques uns... et il fut décidé de les exhumer pour les mener vers le cimetière de Jolimetz. Le camion qui transportait les corps versa dans le fossé et prit feu...Une deuxième mort, en quelque sorte..."

Le carrefour du "vieux tourneux" sera rebaptisé "Carrefour du cimetière des Allemands".

Gérald COLLET , chgb 244.

Animaux de guerre.

Avant-propos : L'initiation et les recherches concernant ce sujet sont de Christelle BRICOUT, professeur d' Histoire Géographie, avec ses classes du Lycée Professionnel Pierre et Marie Curie d' Aulnoye Aymeries.

L'article ne se veut pas exhaustif ; le sujet mérite à lui seul un ouvrage complet, tant le tribut payé par les animaux dans les guerres est important. Le lecteur intéressé pourra retrouver toutes les précisions concernant l'emploi des éléphants, camélidés, chevaux, pigeons, chiens...et autres races animales... et plus récemment les dauphins et autres cétacés... sur les sites web (abondamment illustrés..) et dans les ouvrages cités en référence.

Les photos présentées en illustration sont extraites des documents sources.

"*...Dès que l'homme a compris que les animaux pouvaient lui rendre service, il les a domestiqués, c'est à dire qu'il leur a appris à obéir et exécuter des tâches qui lui rendaient la vie plus facile. Quand il lui a fallu se battre, il les a tout naturellement engagés à ses côtés...(...)..ils ont été de tous les conflits..*" (1)

Qu'elles soient ethniques, civiles, de religions, de classe...qu'elles soient totales ou larvées...les guerres, malheureusement, sont "aussi vieilles que l'humanité". Et force est de convenir que ce n'est pas la situation actuelle sur notre planète qui laisse entrevoir des jours meilleurs.

Ainsi nos "amis les animaux" ont été, et sont toujours liés à nos incessantes poussées destructrices. De l'éléphant armé des épopées indiennes du 7ème siècle AVJC, aux chiens actuellement employés à repérer les quelques 110 millions de mines anti-personnelles disséminées dans le monde (1), en passant par les 200 dauphins poseurs d'explosifs dans le Golfe Persique, la presque totalité des races animales est présente sur les zones de combats.

D'ailleurs, au cours des siècles, la cruauté humaine s'est révélée dans des aspects de plus en plus raffinés car, de simple "auxiliaire de service", à l'origine, l'animal a été progressivement entraîné à des missions où l'on utilise sa confiance en nous pour des missions de mort ; les dauphins-tueurs actuels et otaries-parachutistes n'en sont qu'un exemple parmi d'autres.

Certes, on peut comprendre que, selon les époques et les continents l'on ait utilisé des chevaux, des dromadaires et chameaux comme monture. On sait que depuis toujours, le pigeon a été un précieux auxiliaire de transmission... Mais que penser des "*chiens anti-chars*, lancés par les Russes contre les blindés allemands à Stalingrad ? (1)... Que dire des "*chiens-suicide*", avec bombe télécommandée des Israéliens au Liban ? (1)...

Qui aurait imaginé qu'on utiliserait, tous régimes confondus, dictatures ou démocraties :

- des mouettes (anglaises) pour repérer les sous-marins (allemands) en 1939/45,
- des phoques-kamikazes par la Suède contre ces mêmes sous-marins, (3)
- des chats-espions par la CIA durant la Guerre Froide,
- des serpents, scorpions, et abeilles par le Viet-Cong et les GI's dans les "caches" du Viet-Nam,
- des chauve-souris (*le projet X-Ray en employa 8 millions pour porter des bombes incendiaires après Pearl Harbour*) (1)
- des renards et rats "espions" par les Services Secrets du Mossad israélien. (3)
- des perroquets par les "Alliés" de la Guerre du Golfe, pour la détection des agents chimiques. (3)

Durant la Première Guerre mondiale, plus de 14 millions d'animaux ont été enrôlés dans les armées ; 10 millions ont péri sur le champ de bataille. Lors du Second Conflit, 30 millions d'animaux ont servi sur les terrains d'opération. Juste reconnaissance : 120 000 d'entre eux ont été décorés pour faits de guerre.

En France, la distinction la plus célèbre concerne le pigeon-soldat : "VAILLANT" - matricule 787.15 qui transporta le dernier message du Commandant REYNAL, le 4 juin 1916, au départ du Fort de Vaux à Verdun et arriva mourant, asphyxié par l'ypérite. *Cité à l'Ordre de la Nation pour fait de guerre, il fut décoré de la "Bague aux couleurs de la Légion d' Honneur".* (2)



Seule photo de VAILLANT (2)



LILLE - "Au pigeon mort pour la France - 1936."



CHARLEROI.
"Au pigeon soldat"

Toutes les nations reconnaissent la valeur de ces messagers. La France a érigé un monument commémoratif sur le Champ de Mars de Lille. Pour la Belgique le monument est à Charleroi.

Aux États Unis, c'est encore un pigeon qui fut l'un des premiers animaux à recevoir la Croix de Guerre : *"..le pigeon CHER AMI, de la 77ème Division sur le front à Verdun porta 12 messages sous le feu ennemi. Le bataillon encerclé, il arrive avec une dernière missive, 1 patte en moins et traversé d'une balle. Il sauve la vie de 194 hommes. Il est empaillé et exposé au Smithsonian Institute de Washington.."* (1)

Les Américains reconnaissent également la valeur de leurs chiens: *"..Au cimetière de Harstdale (New Jersey) a été érigé une statue en bronze recouverte d'une couverture de la Croix Rouge, dédiée à la mémoire de tous les chiens morts à la guerre.."* (1)

Le corps des "Marines" a son propre "Mémorial du chien de guerre" depuis 1994.



Pour la Grande Bretagne, il s'agit de la « Dickin Medal », décernée à des animaux pour leurs actions en temps de guerre.

Cette médaille est créée en 1943 par Maria DICKIN, fondatrice d'un dispensaire pour animaux : le *People's Dispensary for Sick Animals (PDSA)*. Entre 1943 et 1949, 54 Dickin Medals ont été attribuées à 32 pigeons, 18 chiens, 3 chevaux et au célèbre chat SIMON. C'est un médaillon de bronze portant les mots «Pour bravoure» et «Nous servons aussi», le tout dans une couronne de laurier. Le ruban est rayé vert, brun foncé et bleu pâle, représentant l'eau, la terre et l'air pour symboliser les forces navales, terrestres et aériennes.

En 2002, *Appollo, Salty et Roselle*, chiens de recherche et de sauvetage de la police de New York reçoivent la "Dickin" pour leur action après l'attentat du 11 septembre 2001.



Tombe du chat SIMON - ILFORD - GB.



"Dickin Medal" et chien décoré de cette distinction.



Le Chat SIMON : Né en 1947 à Hong Kong dans un chantier naval, SIMON est adopté par un marin anglais qui l'emmène avec lui sur le NSM Amethyst. Le bâtiment est envoyé en Chine en 1949, pour protéger les anglais sur le Yang Tsé Kiang. violemment bombardé le navire s'échoue. Il y a beaucoup de victimes. Simon est blessé. Durant 3 mois, le chat attrapa 1 rat par jour (car le bateau en était infesté..), protégeant ainsi les réserves de nourriture. Par ailleurs, Simon rendait visite aux blessés, leur apportant un peu de présence et d'espoir.

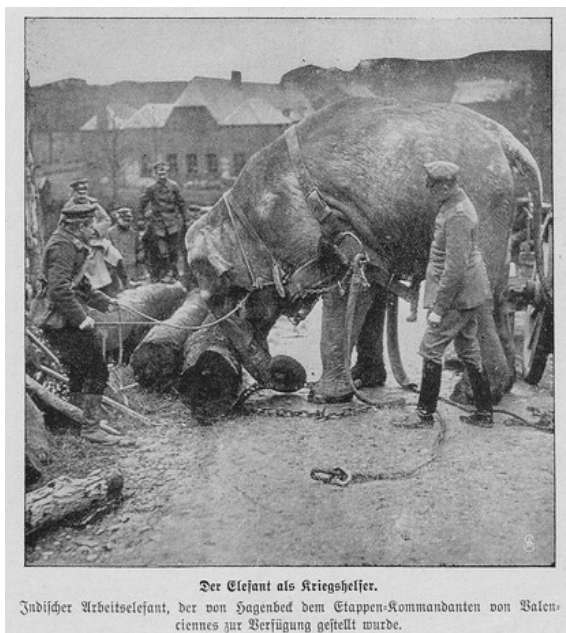
Au retour, le "chat-héros" est mort de froid en quarantaine. Il est le seul chat médaillé de la Dickin. Il a été enterré avec les honneurs de la Marine de Sa Majesté au cimetière pour animaux de Ilford, près de Londres.

Au plan local, on ne peut évoquer la forêt de Mormal durant la Première Guerre Mondiale sans parler

de ses éléphants. "... A la fin 1914, le fantasque Major von MEHRING fit venir à Valenciennes des éléphants du zoo de Hambourg pour aider au débardage des troncs d'arbres en forêt de Mormal qui dépendait alors de la zone de Valenciennes.." Cet épisode est relaté dans un ouvrage de René DELAME.

Pour ce qui concerne les pigeons, qualifiés par F. THÉRY de : "Ancêtres du drone", 20 000 sont considérés "... Tombés au Champ d' Honneur.." durant 1914/18. Dès décembre 1915, dans le nord de la France, pays des « coulonneux », tout lâcher de pigeons est considéré comme acte d'espionnage et puni de mort. Un peu plus tard, tous les pigeonniers seront d'ailleurs interdits.(2).

Depuis 1957, les pigeons voyageurs doivent être déclarés au Ministère de la Défense et de l' Intérieur. 160 "soldats-pigeons" sont entraînés sur la base du Mont-Valérien à Paris et mobilisables à tout moment, notamment dans le dispositif du Plan ORSEC. (1) Les Américains ont, semble-t-il, abandonné leur projet de "pigeons lance-missile", les entraînant actuellement à Hawaï, au repérage et sauvetage en mer.



Der Elefant als Kriegshelfer.
Indischer Arbeitselefant, der von Hagenbeck dem Etappen-Kommandanten von Valenciennes zur Verfügung gestellt wurde.

"L'éléphant comme auxiliaire militaire."
"Éléphant de trait indien mise à la disposition du
Commandant d'Étapes de Valenciennes par von Hagenbeck"



Armée allemande -1914 -
Appareil à obturateur programmé.
... Pigeon "ancêtre du drone" ?...

Pour conclure :

La "Grande Guerre" reste, dans la mémoire collective, la référence absolue de la folie guerrière. D'autant que si elle a causé la mort de plus de 10 millions d'hommes (et d'animaux), c'est 40 millions de morts, toutes nations confondues, qu'il faut ajouter pour la même période, victimes de la grippe "espagnole", dont on sait qu'elle est due à une souche du virus H1N1. L'hypothèse d'un essai bactériologique américain derrière les lignes allemandes est largement confortée par de grands spécialistes de la question. Ici ou là, on reconnaît que : "cela aurait quelque peu dérapé..."

Des guerres "modernes" sont à nos portes... incontournables sur nos écrans de télévision et d'ordinateurs... médiatiques jusqu'à l'excès, et donc probablement voulues par des Instances ou Systèmes difficiles à appréhender.

Mais dans le secret des laboratoires se prépare la revanche "animale", sous sa forme la plus infinitésimale. Bacilles, bactéries, virus..., sélectionnés pour tuer plus insidieusement... avec une "économie de moyens" digne de notre "époque".

Renvoyés donc à leurs stèles, monuments et musées nos "coulons" du Nord !.... Anthrax, Sida, Ebola nous sont maintenant presque familiers. Les autres ne portent encore que des noms de code.

Gérald COLLET, chgb 244.
Christelle BRICOUT, chgb 255.

Sources :

- 1- Anne-Marie PONT : "Des animaux, des guerres et des hommes" - Thèse Doctorat Vétérinaire - Université de Toulouse - 2003.
- 2- Fabrice THÉRY : "Les pigeons au combat" - site net *histoquiz.com*
- 3- Nathalie JACOB : "Le service des animaux en temps de guerre" - 2001.
- 4- Archives Histoire et Traditions : "Animaux dans la guerre" - 2004-2008.
- 5- Documentaire ARTE : "Des Animaux et des Hommes... Pour le meilleur et pour le pire.." - Pierre-Henri SALFATI.

Dénombrement de la terre de Maroilles - 1455

Archives Départementales du Nord - 11H 36.

Ndlr : L'article portant sur 27 pages, il a été décidé, après réflexion ainsi que l'accord de l'auteur, de le scinder en 3 parties soit :

- 1) Fayt ville et Fayt château - Prisches et Lignières - Beaurepaire (11 pages pour le Bulletin 22)
- 2) Cartignies - Le Corbière (10 pages pour le Bulletin 23).
- 3) Leval - Landrecies - Index des noms (6 pages pour le Bulletin 24)

Copie de l'original des titres de l'abbaye de Maroilles, rédigée en 1764 par Antoine Balligand,

notaire royal à Maroilles. Le texte ci-dessous reprend l'orthographe et la grammaire exacte.

Ceci n'est qu'un extrait du registre.

Fayt le Ville et Fayt le Casteau.

Autres renouvellemens fais par ledit abbet **Jehan de Marvilles** environ le quaresme, l'an mil quatre cens et soixante des patronaiges, menues dismes, terraiges, grosses dismes et autres revenus que lui ledit abbet et ses religieux dudit Maroilles ont et doivent avoir prendre et lever toutesfois qu'il esquie a cause de leur église de St Humbert es villes terrois et parroche de Fayt le ville principale et Fayt le Casteiel secours d'icelle lesquels renouvellement furent fais selon le contenu es anciens registes et rolles de la ditte église de Maroilles, aussi par la prise de plusieurs anciens pseudommes manans lors esdittes villes ascavoir est de **Jean Quaret** l'aisnet lors prouvost en che lieu, de **maitre Jean** censeur du seigneur d'Avesnes, du gros bouchier terregeur, de **Jean Bronchin**, de **Jean Chevalier** brasseur, de **Jacquemart Desque**, de **Pierrart de Herpeignies**, de **Jean de Berlaimont** et de plusieurs autres comme chi apres sera esclarchit

Premiers

Lesdis relligieux abbé et couvent de Maroilles sont patrons et collateurs des églises villes et parroche de Fayt le ville principale cure et de Fayt le Castiel secours d'icelle et a cese cause doibvent lesdis relligieux de Maroilles prendre lever et recevoir toutes fois qu'il esquie les deux pars des oblations et vuneralles qui esquieent et sont offertez esdittes église et parroche desdis fays, contre le curet desdites villes qui prent l'autre thiers pour sa

deserte, et a ceste cause payent les avantdits relligieux les deux pars du pain a chanter messe avec pour acommenire les parochiens dicelles villes, aussi de la Visitation montant en tout dix sols tournois et de le Son-gnie montant en tout dix huit deniers contre ledit curet qui paye l'aurre tiers desdites trois parties.

Item lesdis relligieux de Maroilles comme patrons et collateurs desdites deux villes des Fays prenent et doivent avoir pareillement les deux pars de toutes les menues dismes desdites deux villes, et pourchainte d'icelle, assavoir est de toutes labeurs et garbaiges qui seront cueilliez es jardins de toutes les pourchaintes desdites deux villes de dix garbaige l'une et pareillement de tous fruis d'arbres de dix lung, aussi de laignes d'aigniaux, de pourcellez, doisons, d'agnettes, poulezes, vaissiauxldées et tou autre vif avoir de dix lung contre ledit curet qui prend l'autre tiers pour sa deserte.

Item les avantdis relligieux de Maroilles ons et doivent prenent et avoir sur toutes les terres estant ou terroir de Fayt le ville terrage et grosses dismes de devises conditions que cy après sera esclarchit

Premiers

Sur toutes les terres vilaines dudit terroir de Fayt le Ville debvant le plain terraige de chacun cent de garbes seize garbes lesdis relligieux de Maroilles prenent et doibvent avoir de chacun cent dix garbes contre le seigneur d'Avesnes qui prent les autres six garbes, sont seize garbes du cent a partir comme dit est.

Sauf et reserver une branque seant d'emprés le froimantiau cy après esclarchies

C'est assavoir que leditte branque et desrencq se commenche en desoubs du foyaul damppt allart a un buisson nommet le buisson Bauldet seans contre le terre des hoirs Gille de Maubeuge estant du terroir de Marbais et faisant lentredeux de la terre des hoirs Jean Le Siellier, de lombier, et de le terre Jehan Chevalier estant des terroirs desdis Fays.

Et se prend le desrencq de ceste ditte branque mouvant dudit buisson Bauldet et thirant droit à ligne a le plache du fournich du fromanteau et de ceste place dudit founiche passant outre vers le bos bernier thirant tou droit a ligne jusques au terroir de Cartegnies et d'Avesnes-----sur toutes les terres qui sont par de la chedit desrencq vers Merbais et Dompierre lesdis relligieux de Maroilles ne doibvent avoir de chacun cent de garbes que toris garbes et sur toutes les terres estant pardecha ledit desrencq vers Cartignies et Fayt, lesdits relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir des chacun cent de garbes pour disme et terrage dix garbes.

Item sur toutes les autres terres de chedit terroir et que on nomme franchises les avantdis relligieux de Maroilles prenent et doibvent avoir seuls et sans parchonniens de chacun cent de garbes noef garbes.

Item sur toutes les terres de Fayt le Castiel lesdis relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir de chacun cent de garbes trois garbes tant sur les teres debvans terraige comme sur les terres franchises, aussi sur les terres du seigneur d'Avesnes et generalement partout aillieurs sauf et rservet qu'il y a une branque estans derier le maison et court du seigneur au lieu et marche que on dist Laviau contenant environ trente et une mencaudée sur lesquelles terres lesdis relligieux de Maroilles prenent pour terrage et disme de chacun cent de garbes dix garbes comme sur les terres villaines du terroir de Fayt le Ville apparant ledite branque par desrencq cy apres esclarchit.

Ledit desrencq se commence et prent au coing du courtil Pierrart Mousson a une grosse sauch passant un pau parmi le terre Jean Dupont tirant tout le fosset de lentredeux des terres des hoirs Ghuis Bonnette et des hoirs Ghuis Blanchart tirant tout droit a ligne au Puis de L'stocquoit sur toutes les terres estans d'autrepart ledit desrencq envers les mottes lesdis relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir de chacun cent de garbes pour terrage et disme comme dit est dessus dix garbes.

Et affin de plus grand esclarcissement avoir desdittes trente et une mencaudée de terre estans en ceste ditte branque les parties sont denommez premiers au commencement en y a environ demi coupe de ledite terre

Jean Dupont tenant audit courtil Jehan Mousson, Item une mencaudée latenant appartenant à Pierrart Mousson, item une mencaudée la tenant appartenant as hoirs Gillart de Berlaimont, item deux mencaudées de terre appartenant a Nicaise de Le Croix,

Item noef coupes de terre la tenant appartenant as hoirs Jacquemart Boiniau, Item deux mencaudées et demie la tenant appartenant as hoirs Ghuis Bonnette, Item quatre mencaudées de terre la tenant appartenant as hoirs de la vesve Godefroit Clauvet, Item une mencaudée la tenant appartenant as hoirs Fourment, Item deux mencaudées latenant appartenant as hoirs Tassart de Castillons,

Item deux mencaudées latenante appartenantes a le vesve de Pierrars de Herbignies, Item noef mencaudées de terres la tenant la et as mottes appartenantes par moitié a le vesve Godefroit de Vivier et a le vesve Jacquemart Clauvet, Item une mencaudée la tenante appartenant a Jehan Dupont,

Item trois mencaudées et une coupe la tenant appartant a Jehan Quaret laisnet.

Item pourtant que le terrage et dismes que lesdis relligieux de Maroilles prendent et doivent avoir sur les terres desdis deux terrois sont differens li un a l'autre, chi après sensieult le desrencq dicheux terrois commenchant a la banlieue de Lignieres thirant aval le rieu parmi le courtil Guillaume Le Tourneur qui fu gournot allant tous les preis de Riessart jusques a le riviere et de la passant le rivierre tirant tout droit a ligne jusques au rieu de l'Arbrielle montant outre contre ledit rieu jusques a trois mencaudées de terre apparteanntes a Jehan Dupont de laquelle terre en y a ung pau du terroit de Fayt le Castiel et de la allant au toucquet du buisson deseure vers les fosses Pochet, et de la traversant le terres des hoirs Godefroit du Vivier et une autre outre saillant les terres du Fayaul la tenant et tirant tout droit a ligne a un rossoit qui est a lentredeux d'un mui de terre appartenant a Nicaise de Le Croix au dessous desdites terres du Fayaul lequel mui de terre se part le moitié d'un des terrois et l'autre moitié de l'autre desdis deux Fays, et tient ledit mui au terroit de Marbaix. Tout che dudit desrencq.....

... qui est au leis vers Fayt le Ville est du terroit dudit Fayt le Ville et seterge et disme comme dit est et tout le remain qui est envers Fayt le Castiel est du terroit de Fayt le Castiel et se disme comme dit est dessus.

Sur lesquels dismaiges le curet desdis Fayt doit prendre et avoir chacun an pour son gros en legrange desdis relligieux estant audit Fayt le Ville cinquante deux mencauls de bleids, aussi conquante mencauls davoine et saise mencauls despialte

Nicolas de Courouble au lieu

Item **Gille de Sommaing** escuier doit avoir et prendre chacun an en laditte grange desdis relligieux en che lieu dix mencals davaine qui est un membre de son fief quil tien de laditte eglise de Maroilles,

approuvant Nicolas de Courouble bien interligné, et au lieu bien biffé

Autres renouvellement fait par Dampst **Pierre Le Blanc** abbé de Maroilles environ l'an 1528 des patronaiges menues dimes terraiges grosses dimes et autres revenues que lui ledit abbé et ses relligieux dudit Maroilles ont et doivent avoir prendre et lever toutes fois qu'il eschet a cause de leur eglise de St Humbert es villes et terroir et parroiche de Fayt le Ville principale et Fayt le Casteau secours d'icelle lesquesl renouvellements furent fais selon le contenu es anchiens registres et rolle de laditte eglise de Maroilles, auusi par la prise de plusieurs anciens preud'hommes manans lors esdittes villes asscavoir de **Robert Araschart** ayant estet tergen et congnoissant ledit terroit a passet quarante ans paravant **Jan Dumont** ayant tenu lesdittes dismes a passet vingt quatre ans par avant et de **Colar Regnaut** et de **Jan de Sirault** ses serviteurs ayant chasset et receu lesdittes dismes par plusieurs fois de **Hotin Josne** et plusieurs autres comme cy après sera esclarchit.

Premiers

Lesdis relligieux abbé et couvent de Maroilles sont patrons et collateurs des eglises ville et parroiche de Fayt le Ville principale cure et de Fayt le Casteau secours d'icelle, et a ceste cause doivent lesdis relligieux de Maroilles prendre lever et recevoir touttefois quil eschet les deux pars des oblations et vunerailles qui escheent et sont offertes esdittes eglises et parroiches desdis Fays contre le curet desdittes villes qui prent l'autre tiers pour sa deserte et a ceste cause payent lesdis relligieux les deux pars du pain a disre messe avec pour accommu-niers les parochiens d'icelle ville aussi de la Visitation montant en tout dix sols tournois et de la songe montant en tout dix huit deniers contre ledit curet qui paye l'autre tiers desdittes trois parties.

Item lesdis relligieux de Maroilles comme patrons et collateurs desdites deux villes des Fayts prenent et doi-vent avoir parillement les deux pars de tous les menues dimes desdites deux ville et pourchainte d'icelle assca-voir de toutes labeurs et garbaiges qui sont a—illiés en jardins de toutes les pourchaintes desdites deux villes de dix garbes l'une et pareillement de tous fruits d'arbres de dix lung aussi de laignes daigniaux de p--- doi-sons, dagnettes, poulllets, vassaudaix, et tout autre vif avoir de dix lung contre ledit curet qui prent l'autre tiers pour sa desserte.

Item les avant dis relligieux de Maroilles ont et doivent prendre et avoir sur toutes les terres estant au terroir de Fayt le Ville terraige et grosse disme de diverses conditions comme cy...

... après sera esclarchit se prent cedit terroir au chemin allant de Fayt le Ville à Cartignies a une bonne au che-min tenant a lheritaige Thieri de Morcipont et au terroir de Cartegnies allant droit a ligne a une autre bonne es-tant sur le terre des hoirs Nicolas de Couroube de Vallenchiennes et de la tirant plus avant droit a ligne a une autre bonne estant sur le terre Martin Lion et de la tirant droit a ligne a le hutte Madame.

Premier est asscavoir

Sur toutes les terres villaines dudit terroir de Fayt le Ville devant le plain terraige de chacun cent de garbes seize gabes lesdis relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir de chacun cent dix garbes contre le Sr d'A-vesnes qui prent les autres six garbes qui sont seize garbes du cent a partir comme dit est. Saulve et reservé une branche seant Demprés le froit manteau cy après esclarchit.

Et asscavoir que laditte branche desrencq se commence en sessous du foyau dampst Allart a ung buisson nom-mé le buisson Baudet seant contre rasiere et demie de terre appartenant a Jan de le Forge dit Ogier, icelle ra-siere et demie de terre tenant ausis relligieux de Maroilles et a trois coupes de terre appartenant a Jean de le Forge desquelles trois coupes il en y a un debout vers Blarie qui est terroir dudit Fayt et tenant a terre Jan Chevalier terroir dudit Fayt tirant droit a ligne d'un costé a une saulx au rieu des Prouvens, qui fait le desrencq des trois terroirs de Marbaix de Dompierre et dudit Fayt, icelle saulch tenant a la terre Simeon de le Forge ter-roir de Dompierre, tenant d'autre part a terre dudit Simeon de le Forge terroir de Fayt et du tierch costé dautre-part du fossé a le terre Antoine Taviaulx terroir dudit Merbaix tirant d'autre costé dudit buisson Baudet droit a ligne a le place du fourny du froitmantiau et de ceste place dudit founy passant outre vers le bois Bernier tirant tout droit a ligne au terroir de Cartignies et d'Avesnes sur toutes les terres qui sont pardela ledit desrencq vers Marbaix et Dompierre lesdis relligieux de Maroilles ne doit avoir que de chacun cent de garbe que trois garbes.

Et sur toutes les terres estant pardeça ledit desrencq vers Cartegnies et Fayt lesdis relligieux prenent et doi-vent avoir de chacun cent de garbes pour dismes et terraiges dix garbes.

Et affin de plus grant esclarcissement dudit desrencq de Fayt et Cartegnies est a entendre que ledit desrencq se prent a une bonne tenant au chemin de Fayt le Ville allant a Cartegnies tenant a lheritaige Tiery de Morcipont allant droit a ligne a une sauch plus bas tenant a le reiviere et a Jean Courtin et de la droit a ligne a une hurée verde, et au poirrier qui est dessus au debout deseure, tenant a Jean Digant as hoirs des Goberts et a Loys Ri-

chon qui est terroir de Fayt le Ville et de la tirant droit a ligne a la terre Jan de Gricourt qui est a present a Gille Cabaret tenant a le terre qui fut Jean Le Clercq a present as hoirs des Goberts et a le terre Jean Le Bacq qui sont terroir de Fayt le Ville passant encore autre parmi le vivier des hoirs Du Pont tirant troit a ligne au long de le terre Jean Baille qui est a present a Pierrot de Brissy de laquelle terre il en y a la moitie terroir dudit Fayt le Ville et l'autre moitie dudit terroir de Cartegnies de la tirant droit a ligne a fosses Sartennes appartenant a Jean Gobert et tenant desoubs a sept rasieres de ttre appartenant audit Jean Gobert, allant droit a ligne par dessoubs et tenant a le terre Jean de Gricourt qui est a present a Salmont Gricourt et a Collart Demiseau et a trois rasieres de terres appartenantes as hoirs des Goberts de deux sens et de l'autre costé plus bas as fosses hoys appartenant a Jan Bronchin et sont lesdittes fosses pour le present a Michel de Le Motte demorant a Monte allant lentredeux desdits terroirs droit a ligne a un mui de terre appartenant a Jean Chevalier qui est a present a Guislain Scalquin demorant a Maubeuge lequel muids de terre est terroir de Cartegnies et terroir du Froimantiau quon dit le...

... Camp gris et tirant plus bas droit a ligne entre les terres dudit Froimantiau et rasiere demie de terre appartenant as hoirs des Goberts et passant encore outre entre lesdittes terres du Froimantiau et deux rasieres de terre venant de Gille de Lallebroie qui sont pour le present entre le vivier desdittes terres du Froimantiau allant encore plus avant entre trois rasieres de terre venant des Goberts qui sont a present a Maître Jan Gobert doyen d'Avesnes et desdittes terres du Froimantiau tirant encore plus avant et passant outre en trois rassieres de terre venant de Colin Petit et desdittes terres du Froimantiau tirant plus avant as trois rasiers de terre venant de Rauxquette lesquelles trois rasiers de terres sont terroir dudit Fayt le Ville et de la au terroir de Cartegnies quon dit le Sart le Cocq.

Sur toutes les terres qui sont entre le fournil du Froimantiau et un muid de terre appartenant a present a Guislain Scalquin terroir de Cartegnies, lesdis relligieux prennent et lievent par tout de chacun cent de garbes dix garbes tant tirant vers Sart le Cocq comme vers les fosses Sartennes tirant vers Fayt le Ville.

Item sur toutes les terres desdis terroirs et que on nomme franche les avant dis relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir suels et sans parchonnier de chacun cent de garbes noef garbes.

Item sur toutes les terres de Fayt le Casteau lesdis relligieux de Maroilles prenent et doivent avoir de chacun cent de garbes trois garbes tant sur les terres debvant terraige comme sur les terres franches aussi mesmes sur les terres du Sr d'Avesnes et generalmente partout ailleurs saur et reservé quil y a une branche estant derriere le maison et court du Sr au lieu et Marche qu'on dit Laniau contenant alors environ trente une mencaudées de terre sur lesquelles terres lesdits relligieux prenent pour terraige et disme chacun cent de garbes dix garbes comme sur les terres villaines de Fayt le Ville apparant lesdittes branches par desrencq cy après esclarchit.

Ledit desrencq se commence et prent au coing du courtil Pierrart Mousson qui a present est a Colin Crepiau et a Colle Carliere a une grosse saulch passant un peu parmi le terre a houblon appartenant a Robert Arrachart tirant le fosse de l'entredeux des terres des hoirs Regnault Moustier et de le terre des pauvres de Fayt le Casteau.

Premier demi coupe de terre appartenant a Robert Araschart tenant audit courtil Pierrart Mousson et Colin Crepiau pour le present est a gardin sans labour.

Item une mencaudée de terre la tenant appartenant a Colle Carlière et a Colin Crepiau pour le présent est a gardin sans labourer.

Item une mencaudée de terre la tenant appartenant a Colle Carlière et a Colin Crespiau.

Item deux mencaudée de terre la tenant appartenant as hoirs Quentin Lerne et doivent rente a Messieurs de Maroilles.

Item neuf coupes de terres la tenant appartenantes à le vesve Pierrau Lambert et doivent de rente au receveur d'Avesnes.

Item deux mencaudées demie de terre la tenant appartenant a Jean Corbet.
Item quatre mencaudées de terre la tenant appartenantes as hoirs Lerme.
Item une mencaudée de terre la tenant appartenantes as hoirs a Fermin de Sommain.
Item deux mencaudées de terre la tenant appartenantes as hoirs Quintin Lerme.
Item quatre mencaudées de terre la tenant appartenant as hoirs Regnault Moustier.
Item noef mencaudées de terre la tenant appartenant a Thomas Le Maire pour le present sans labourer.
Item trois mencaudées...

6

... de terre la tenant appartenant a Thomas Le Maire pour le present sans labourer.

Item une mencaudée de terre la tenant appartenante audit Thomas encore sans labourer. Item demie mencaudée de terre la tenante appartenante as hoirs Jan Lescoufle.

Item encore demie mencaudée de terre la tenant appartenant a Hotin Josnet. Item pour le terrage et disme que lesdis relligieux de Maroilles prendent et doivent avoir sur toutes les terres desdis deux terroirs sont differents l'ung a lautre comme cy après sensieult.

Le desrencq de deux terroirs se commence a le fontaine de le banlieu de Ligniere tirant aval le rieu parmi le courtil et pastures des hoirs Jacquemart Flamenq et parmi le pasture de Jan de Havret tirant tous les prest de Fieu sart jusqu'à le riviere et de la passant outre le riviere tirant tout droit a ligne jusques au rieu de l'Arbrielle montant outre tout ledit rieu jusques a trois mencaudées de terres appartenantes as hoirs Jan Dupont qui sont a present a Thomas Le Maire desquels en y a un peu de Fayt le Casteau a petite disme et grant terraige et de la allant au toucquet du buisson deseure vers les fosses Pochet et de la passant parmi le debout de le terre Colart Le Clercq et un autre outre saillant le justice de Maroilles et terre du Foyaut la tenant et tirant tout droit a ligne a ung ruisseau qui est lentredeux d'un muis de terre appartenant a hoirs Quentin Lerme venant cedit muid de Nicaise de Le Croix qui est dessous laditte terre du Foyault lequel muis en y a une petite partie du terroir de Fayt le Casteau a petite disme et le plus grant partie de cedit muis du terroir de Fayt le Ville a grande disme et tient ledit muid au terroir de Merbaix tout ce qui est dudit desrencq qui est au lieu vers Fayt le Ville est du terroir de Fayt le Ville se terge et disme du cent dix comme dit est et tout ce qui est au let vers Fayt le Casteau se terge et disme du cent de garbes trois garbes comme dit est.

Sur lesquelles dismaiges le curet desdis Fayts doit prendre et avoir chacun an pour son droit et gros de cure sur ledit desmaige en la grange desids relligieux estant audit Fays le Ville cinquante deux mencaus de bleid aussi conquante mencaudées davaines seize mencaus despiautre.

Item **Gille de Sommain** escuier doit avoir et prendre chacun an en laditte grande desdis relligieux en ce lieu dix mencaus d'avaines qui est un nombre de son fief qui tient de ladite eglise de Maroilles.

Ce present renouvellement qui fut fait l'an susdit en la présence de Sire **Jean Moustier** curet desdis Fayts, de **Jean Dumont** demorant audit lieu eagé de soixante ans, **Jan Dumont** son fils eagé de trente ans est **Jene Roguenet** tergeur de Cartegnies eage de cinquante ans qui fut appellé pour recorder le droit de Cargegnies et de Fayst, **Thomas Moss**^r demorant a Merbaix eagé de cinquante ans appelez aussi pour renouvellement des terroirs. **Jean Gobert** demorant a Autrep semblablement eagé de cinquante ans, Colle **Paillot** vesve de **Psalmon** dudit Froidmantiau eagé de quarante ans, **Robert Araschart** tergeur eagé de soixante ans **Quentin Donnain** tergeur eagé de cinquante ans fut escript audit an 1528

Collationnée et trouvée la presente copie contenant huit rôles conforme a l'original faisant partie du meme livre escrit et administré comme devant est dit par nous Notaire royal et hommes de fief du Hainaut residant a Maroilles soussignés, ce jourd'hui dix huit d'aoust mil sept cens soixante quatre.

Signé : D. Mariscal, féodal A. Balligand, notaire royal

Autres renouvellemens fais par ledit abbé de Maroilles au mois de decembre en lan 1457 comprendans les patronages oblations menues dismes grosses dismes rentes gardinaiges près terres et autres revenues que lesdis relligieux de Maroilles ont en le ville terroir et mairie de Prisches et de Lignieres lequel renouvellement aussi collation desdis renouvellemens contre les anchies rolles et registres de leditte eglise Saint Humbert de Maroilles furent fais par la prise et a le presence de plusieurs personnes a che congnessans asscavoir est de Martin Bronchin de Jehan Willot et de Colart Chamot tous demorans a Prisches en le mairie cy après esclarchie.

Premiers

Les relligieux abbé et couvent de leglise St Humbert de Maroilles sont patrons et collateur de leglise ville et paroche de Priches et de Lignieres et a ceste cause ils ont et prennent les deux pars de toutes oblations offrandes et funerailles que on apporte et sont offertes en leglise et parroche dudit Priches et de Lignieres contre le curet dudit lieu qui prend lautre thiers pour son gros et payent lesdis relligieux de Maroilles les deux pars du vin qui convient au jour de grandes pasques tant seulement pour acumenier les parrochiens de icele ville et avoecq paient les deux part du grant chiron de pasques aussi de dix sols tournois pour le Visitation, et pareillement de noef deniers tournois pour le Songnie contre ledit curet qui de toutes les quatre parties chi devant esclarchies paye lautre thiers.

Item ont pareillement lesdis relligieux de Maroilles les deux pars de toutes les muenues dismes qui esquerront a payer en toute le paroche de Priches et Lignieres asscavoir est de toutte labeurs de jardins de dix garbes lune aussi de tous fruis d'arbres de laignes daignaulx de pourcelez doisons dagnettes poules vassiaudées et de tout autre vif avoir de dix lung avoecq d'ung purlan deux deniers, dune jument un deniers, d'ung bouvellet un denier d'une geniche une maille a partir contre le curet dudit lieu qui prend lautre thiers pour sa deserte sauf et reserver que en le maison jardun et lieu de le maladie de Priches gisans audit Lignieres lesdis relligieux avec ledit curet ni ont en toute le disme menue plainement esclarche en che present article que le thiers a partir entre eux deux ensamble comme partout ailleurs contre les censeurs qui prennent les deux autres pars de laditte menue disme.

Item lesdis relligieux de Maroilles ont et doivent avoir grosses dismes au chappons a prendre et lever sur toutes les terres du terroir dudit Priches et Lignieres gisant pardecha le rieu de Bayart vers les Fays, assavoir est de chacun cent de garges wit garbes saut et reservert que lesdis relligieux dudit Maroilles ne doivent lever sur toutes les terres du propre heritage de laditte maladie de Priches scituée audit Lignieres pour grosses disme que le tiers de ledite grosse disme, contre le censeur de laditte maison qui prend a son proffet les deux autres tiers de ladittte grosse disme *approuvant que le tilever pour son gros de noef garbes une garbe partout e les autres huit demeurent franchement ausdis relligieux de Maroilles et tousjours partie par ceste manière de plus le plus et au march montant.*

Item ont lesdis relligieux de Maroilles avec le curet dudit Priches chacun an de rente sur tout le dismaige de Femy courant par lde la le rieu de Bayart ou terroir de Priches et qui paye le ceuseur dudit Femy en che lieu de Priches le somme de quatre mencauls et demi de bleid et noef mencauls davaine a partie ausdis relligieux de Maroilles des deux parts et ledit curet le tiers.ers de ladite grosse disme bien interligné

Item est vrai que sur toute ceste grosse disme de Priches et Lignieres appartenant ausdis relligieux de Maroilles comme dit est dessus, le curet dudit Priches doit avoir prendre et

Item doivent lesdis relligieux de Maroilles chacun an au chapellain de la chapelle St Nicaise situé en leglise parochoiale dudit Priches le somme de 20# tournois monnoie coursables a paier a deux termes cest assavoir au noel et a la St jeanbaptiste.

Item ont et doivent avoir et recevoir lesdis relligieux de Maroilles chacun an de rente heritables sur les tonnieuls

de Priches appartenant au seigneur d'Avesnes et qui paye le receveur de laditte seigneurie le somme de 30 sols telle monnoie qui se coille audit tonnieu esqueant au jour St Martin diver
Sensieulent plusieurs heritages appartenans ausdis relligieux de Maroilles estans en la ville et terroir de Priches comme cy apres sera esclarchit.

Premiers

Lesdis relligieux de Maroilles ont un courtil en le ville de Priches qui se nomme le courtil de labbaye seant en le rue d'Avesnes et tenant a le rue des Auwes

Item ont parreillement lesdis relligieux un autre petit courtil seant asses près de chelui devant nomme au rieu St Martin tenant au courtil Gilliard Flamencq et a le rue davesnes lequel courtil doit audit Sr Davesnes une plaine rente qui monte deux cappons et un mencauls davaine a comble et a ceste cause lesdis relligieux sont exens de payer ne tonnieu ne winaige en ceste ville et terroir de Prisches.

Item lesdis de Maroilles ont dix mesures de prêt qui furent jadis terres tenant au reget Dempres le courtil delabie et tenant au près des hoirs de Jean Bronchin et de Jean Morelles.

Item ont pareillement lesdis relligieux de Maroilles au lieu que on dit au sault du lievre cinq courtils que terre que prêt ou environ tenant as hoirs Huart Coppin et a Jean Willet

Item pareillement quatre courtils de terre appartenante ausdis relligieux de Maroilles gisans au debout desoubs de malle pomme tenant à la terre des hoirs Toussaint Terriau et par deseure a la terre des hoirs Jean Flamencq.

Item cinq courtils de terre appartenants ausdis relligieux de Maroilles gisans a le voie de Maroilles tenant aux terres Jehan Bourguignon.

Item ont lesdis relligieux de Maroilles et doivent avoir sur le meis et estre qui fut Ernould Baudet appartenant a Marie Debiaumont seant on le rue que ont dist a bouchart de rente chacun an esqueant au jour du noel quatre cappons.

Item ont lesdis relligieux de Maroilles et leurs appartiennent les deux pars du profit du drap con met sur les mors audit Priches.

Collationnée et trouvée la presente copie contenant cinq faces conforme a loriginal faisant toujours partie dudit livre écrit a la main qui fut administré et retiré comme devant ectdit par nous susdits notaire royal et hommes de fief soussigné le dix huit d'aoust mil sept cent soixante quatre.

Biaurepaire.

Autres revouvellemens fais par ledit abbés de Maroilles au moins de decembre en lan 1457 comprenant les patronaiges oblations menues dismes grosses dismes terres et autres revenues que lesdis relligieux de Maroilles ont en le ville terroir et mairie de Beaurepaire, lequel renouvellement aussi collation desdis renouvellemens contre les anchies rolles et registres de leditte eglise St Humbert de Maroilles furent fais par lea prise et a le resenche de plusieurs persones ad che congnessans assavoir est de **Martin Bronchin** de **Jean Willot** et de **Colart Chamot** tous demorans a Priches aussi de **Nicaise Grongner dit Petit**, de **Thomas Petit** et de **Jean Tatuart** demorans à Biaurepaire en la manière chy après esclarchies

Premiers

Les religieux abbé et couvent de leglise St Humbert de Maroilles sont patrons et collateurs de leglise ville et paroche de Biaurepaire et a ceste cause ils ont et prennent les deux pars de toutes oblations offrandes et funeraillies que on apporte et sont offertes en leglise et parroche dudit Beaurepaire contre le curet dudit lieu qui pent lature thier pour son gros et payent lesdis religieux de Maroilles les deux pars du vin qui convient au jour de grande Pâques tant seulement pour acumenier les parrochiens de icelle ville et avoecq payent les deux pars de dix sols tournois pour le Visitation contre le curet de leditte ville qui des devantdites deux parties paye les autres thiers.

Item ont pareillement lesdis religieux de Maroilles les deux pars de toutes menues dismes qui esquient, a payer en le ville et parroche dudit Biaurepaire qui se depart au rieu courant de loncg de icelle ville assavoir est de toutes labeurs des jardins dicelle de dix garbes lune aussi de tous fruis darbres delaines daigniaux pourceles devons danettes poules vassaaldées et de tout autre vif avoir de dix lune aussi d'un bouvelet, une denier dune geniche, une maille a partir tout contre le curet dudit lieu qui prend lautre tiers pour sa desserte.

Item ont pareillement desids religieux de Maroilles grosses dismes courant sur toutes les terres du terroir de Biaurepaire parcecha le rieu devant dit au lesi viers Quartegnies seuls et sans parchonnier de chacun cent de garbes huit garbes et toujours au marcq montant.

Item ont lesdis religieux de Maroilles huit courtils de terre ou terroir de Biaurepaire gisant a le vallée Robiert de Thierrache tenant a un preit et une terre de la maladie de Priches d'une part et pardeseure as hoir Jean Sancterre et à Jean L Mie de Biaurepaire.

Collationné et trouvé la presente copie de ce role conforme a loriginal qui fait aussi partie dudit livre par...

Ndlr (Rappel): Suite Cartignies - Le Corbière dans le prochain bulletin.

Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteurs	COTE
Bavay, soldats morts pour la France 1914-1918	BIENFAIT Christiane	MPLF
Mariages cantonaux (ans 7 et 8)	collectif AGFH	RELEVÉ
Mariages protestants des églises wallonnes de la Barrière à Tournai au 18e siècle	BURY Michel	RELEVÉ
Monographie d'Englefontaine	TURPIN Alfred	BIBLIO
Albums de CROY, les propriétés tome 1		BIBLIO
Albums de CROY, les propriétés tome 2		BIBLIO
Albums de CROY, comté de Hainaut, institutions religieuses		BIBLIO
Albums de CROY, comté de Hainaut, prévôtés de Maubeuge, Bavay, Quesnoy et Landrecies		BIBLIO
Albums de CROY, comté de Hainaut, fleuves et rivières		BIBLIO
Il était La Folie, entre Trélon et Wallers en Fagne	BILLET DELOUVRIE Anne-Marie	BIBLIO
Jolimetz à travers les âges	LESUR Eloi	BIBLIO
Jolimetz, seigneurs et châtelains	LESUR Eloi	BIBLIO
Ce que l'on peut voir en flânant dans l'arrondissement d'Avesnes	MOSSAY Jean	BIBLIO
Histoire des Pays-Bas Français	TRENARD Louis	BIBLIO
Histoire des Pays-Bas Français, documents	TRENARD Louis	BIBLIO

Notre bibliothèque s'étoffe. Suite...

Titre	Auteurs	COTE
Rieux en Cambrésis 1759-an 13	DERIEUX Philippe- GOMEZ Alain	RELEVÉ
Saint Hilaire en Cambrésis 1732-1792	DERIEUX Philippe- GOMEZ Alain	RELEVÉ
Saint Vaast en Cambrésis cm 1620-1740, M 1620-1790	DERIEUX Philippe- GOMEZ Alain	RELEVÉ
Ferrière la Petite 1600-1743	BOUCHEND'HOMME Guy	RELEVÉ
Saint Rémy du Nord 1672-1894	DAUBREGE Jean-Michel	RELEVÉ
Jeumont 1793-1812	BOUCHEND'HOMME Guy	RELEVÉ
Neuvilly BMS 1694-1802, embrefs 1597-1790	PLACE Albert	RELEVÉ
Saint Python 1660-1805	BLAS Michel	RELEVÉ
Saint Souplet D 1701-1812	CORNU Jean-Luc	RELEVÉ
Saint Souplet M 1694-1812	CORNU Jean-Luc	RELEVÉ
Bévillers 1705-an 11	BURY Michèle	RELEVÉ
Quarouble B 1614-1803	DEMAN Roger- MAYEUR Louis	RELEVÉ
Quarouble M 1614-1788	DEMAN Roger- MAYEUR Louis	RELEVÉ
Quarouble M 1789-an 11, D 1703-an 11	DEMAN Roger- MAYEUR Louis	RELEVÉ
Haussy B 1596-1699, M 1604-1806, D 1664-1802, CM 1628-1772	BLAS Michel	RELEVÉ
Saulzoir M 1693-an 10	LEDUC Michel- BURY Michèle	RELEVÉ
Maing 1738-an 10	DEGAND Michèle	RELEVÉ
Bermerain M 1716-an 12	LECONTE Daniel	RELEVÉ
Haveluy 1714-1802, Oisy 1737-1802, Wavrechain sous Denain 1737-1802	MAYEUR Pierre	RELEVÉ
Bellignies 1656-1815	CORNU Jean-Luc	RELEVÉ
Aibes 1668-1852		CD
Aibes 1853-1936		CD
Preux au Bois 1803-1832		CD
Preux au Bois 1833-1852		CD
Preux au Bois 1853-1872		CD
Preux au Bois 1873-1902		CD
Preux au Bois 1903-1922		CD
Preux au Bois 1923-1936, TD		CD
L'abominable crime de Le Favril	BRUNELET René	BIBLIO
Les Templiers à Le Favril et dans la région	BRUNELET René	BIBLIO

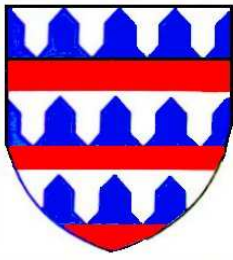
Nouveaux dépouillements en cours.

Boussières : Thérèse TROUILLET

Eccles : Jean-Claude FLORY

Gommegnies : Philippe PEPIN

Preux au Bois : Marie-Pascale QUESNOT

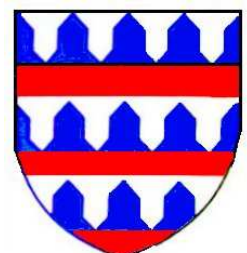


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Marie-Claude-FAGOT Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Pierre LEGRAND Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET Nicolas VYDT

Responsables de Commissions:

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Corine HANICOTTE Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS



C.H.G.B



<http://www.chgb.org>

Articles sous la responsabilité de leur auteur.

Responsable de la publication : Colette RABIN-FRANCOIS

dépôt légal au 2ième trimestre